



CAISSE D'ÉPARGNE
DE FRANCHE-COMTE

TOPO

FRANCHE-COMTE

L'EST
RÉPUBLICAIN

Cahier de l'Est Républicain

Le mensuel du centre information jeunesse numéro 29 novembre 1994, n°49

A qui profite la drogue ?

300 milliards de dollars : avec de telles sommes en jeu les circuits internationaux ne sont pas près de se tarir. La prévention et la prise en charge font face avec leurs moyens.

p.12



Photo AFP

CIDF : tout sur les droits des femmes

Promouvoir l'égalité des chances avec les hommes, informer les femmes sur leurs droits : une mission de service public gérée par les CIDF. Avec un réseau de lieux d'accueil national. Présentation des centres francs-comtois.

p. 9



LE MÉTIER



Les professions du sport s'organisent

p. 4

BOUGER

Une passion l'aquariophilie

p. 16

BOUILLON DE CULTURE



Joe Cocker à Besançon le 19 décembre

p. 20

Sommaire

- Formation continue
Les possibilités de l'horlogerie p. 7
- Vie quotidienne
Le Foyer des « Oiseaux » à Besançon p. 9
- Vos droits
Le service national - ville - p. 10
- Culture
L'actualité cinéma p.21

Réseau
INFORMATION JEUNESSE
en FRANCHE-COMTÉ

● **CENTRE RÉGIONAL
D'INFORMATION JEUNESSE**
27, rue de la République
25000 Besançon
Tél. : 81 83 20 40
Fax : 81 82 83 17
Minitel : 36 15 11

● **CENTRE DÉPARTEMENTAL
D'INFORMATION JEUNESSE**
15, avenue Thorel
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 84 35 27 27

● **CENTRE DÉPARTEMENTAL
D'INFORMATION JEUNESSE**
38, rue Paul-Morel
70000 Vesoul
Tél. : 84 75 44 00

● **BELFORT INFORMATION
JEUNESSE**
3, rue Jules-Vallès
90000 Belfort
Tél. : 84 28 55 00

Les offres de logement
Les offres de Jobs
Les offres d'auto-stop
sur

3615 11

LE SERVICE DU MOIS

Des billets d'avion au CIJ



Depuis le mois d'octobre, le Centre information Jeunesse de Besançon propose des billets d'avion pour étudiants (USIT) et autres usagers (Look charters) sur vols réguliers et charters. Par exemple, Paris-Londres à partir de 590 F AR, Lyon-New York à partir de 2330 F AR.



101, rue de Belfort
25000 BESANÇON
Tél. 81.88.14.16

Union Française des Centres de Vacances
et de Loisirs

BAFA - BAFD

Formation d'animateurs

Sessions de formation générale :

Noël 94 : du 26 décembre 1994 au 2 janvier 1995
Février 95 : du 27 février au 6 mars 1995 et du 4 au 11 mars 1995

Sessions d'approfondissement :

Noël 94 : du 26 au 31 décembre 1994
— Comprendre les enfants et les adolescents d'aujourd'hui
— Histoires, contes et légendes
— Activités manuelles de création en CVL

Février 95 : du 27 février au 4 mars 1995
— Animation de séjours de neige (glisse, randonnée nordique,...)
— Photo et vidéo en CVL
— Spectacle et animation théâtrale

du 6 au 11 mars 1995
— Animation multisport (VTT, tir à l'arc, ...)
— Activités d'expression et fêtes en CVL

du 4 au 11 mars 95
— Séjour en Espagne, photo, animation

Formation de directeurs

Sessions de formation générale :

Février 95 : du 27 février au 7 mars 1995

Le service du mois

● **CTB - le Centre Information Jeunesse vend les timbres bus** « Abonnement Campus » (étudiants de moins de 26 ans) et « Abonnement Diabolo » (scolaires). En plus de la Carte, « Diabolo » offre 10 avantages sportifs, culturels...

● **CARTE JEUNES - lieux de vente à Besançon: librairies** « A la page » (32 rue Ronchaux) et « A la double page » (10 rue de la Préfecture), « OTU Voyages » sur le campus de la Bouloie, « Espace bus », place du 8 septembre et Centre Information Jeunesse, 27 rue de la République.

● **AVANTAGES - nouveau partenaire de la Carte Jeunes**

à Besançon, « New Cambridge » (habillement) situé 4 rue Clos Saint Amour (81.81.21.42) offre 10% sur tout le magasin.

● **LA BOUTIQUE DU CIJ DE BESANÇON - vente de billets de concerts** mais aussi de transports (train, avion, autocar), stages UCPA, séjours de vacances, séjours linguistiques et au pair, Carte internationale étudiant, Carte Auberges de jeunesse.

● **CONCOURS - au CIJ, vous pouvez trouver les règlements** de concours littéraires organisés par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Candidatures jusqu'au 1er mars 95.

TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain.

Directeur délégué de la publication et de la rédaction
Philippe RENAHY

Crédit photos
CIJ

Régie publicitaire
L'EST

Imprimerie
L'EST RÉPUBLICAIN
54180 HOUEMONT

Dépôt légal Juin 94

Adresse :
TOPO-CIJ
27, rue de la République
25000 Besançon
Tel. : 81 83 20 40
Fax : 81 82 83 17

Agrément tourisme :
N° 275 048

MESURES JEUNES

La jeunesse plébiscite le réseau information jeunesse

Les 17, 18 et 19 Mars 1995, le Conseil Régional et le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté organiseront le SALON DE LA JEUNESSE. Trois jours intenses pour tous les jeunes, leurs parents et tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse.

Le réseau Information Jeunesse de Franche-Comté c'est maintenant un Centre départemental sur chaque département : Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort. Des Bureaux Information Jeunesse à Montbéliard, Gray, Saint-Claude, Héricourt, et plus de 20 Points Information Jeunesse sur toute la région.

Dans ses seuls locaux de Besançon, le CIJ accueille chaque jour plus de 600 jeunes, et certains jours près de 800. Ils peuvent être informés sur tout ce qui les concerne. Ils y trouvent aussi des services : logement, tourisme et, en liaison avec l'Union Patronale, des offres quotidiennes de contrats en alternance débouchant sur des emplois.

Le CIJ, c'est aussi une émission quotidienne à Radio France Besançon, une rubrique régulière dans l'Est Républicain, la

gestion du Fonds départemental d'aide aux jeunes, un service télématique : 36 15 U, une Carte Jeunes à Besançon offrant des réductions très importantes en culture et sports notamment (ex : la place de cinéma à 30 F aux Plazza).

Et bien sûr, le CIJ, c'est TOPO, Mensuel d'informations pratiques à destination des 15-25 ans, coproduit avec l'Est Républicain, édité à près de 150 000 exemplaires dix fois par an, TOPO connaît désormais un succès d'estime notoire auprès du grand public. En janvier 95, TOPO fêtera ses cinq ans et s'apprête déjà à accroître son champ d'influence hors de la Franche-Comté.

Cette reconnaissance des jeunes attestée par sa fréquentation, le CIJ la doit aussi à son Ministère de tutelle, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, aux soutiens très actifs du Conseil régional, du Conseil général du Doubs (et pour la Haute-Saône et le Jura, des Conseils généraux, ainsi qu'à Montbéliard de la Ville et du district) et de la Préfecture de Région. Ce qui aura permis au CIJ de créer en un an dix emplois à temps plein. Dans les mois prochains, le

CIJ et le réseau Information Jeunesse de Franche-Comté organiseront un événement majeur sous le haut patronage du Conseil Régional de Franche-Comté : le SALON DE LA JEUNESSE, les 17, 18 et 19 Mars 95 dans tout le Parc des Expositions de Besançon. Tous les thèmes concernant la vie concrète des jeunes de moins de 26 ans seront abordés activement avec les jeunes. Les axes de cette manifestation tourneront autour de la priorité à la citoyenneté active, à la notion de service public (même si parfois elle est mieux représentée par le privé), aux fonctions clés que représentent aujourd'hui l'information, la formation et l'emploi. Et bien sûr, ce sera la fête. La fête pour les jeunes et par les jeunes. Et notamment par tous ces artistes locaux qui ont tant besoin qu'on les reconnaisse, car ils ne ménagent pas leur talent et leur peine pour notre plus grand bonheur. Donc à bientôt.

Philippe RENAHY

Directeur du Centre Information Jeunesse de Franche-Comté
Directeur de la rédaction de TOPO

Réseau Information Jeunesse en Franche-Comté

- Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté
27, rue de la République
25000 Besançon
Tel. : 81 83 20 40
Fax : 81 82 83 17 - Minitel : 36-15 U
Horaires d'ouverture au public :
10h - 12h, 13h30 - 18h du mardi
tous les jours sauf lundi matin et samedi matin.

DOUBS (25)

- Bureau d'Information Jeunesse
3 rue Charles Lalance
25200 Montbéliard
Tel. : 81 99 24 15
Horaires d'ouverture au public :
9h - 12h, 13h30 - 18h du mardi
au vendredi
14h - 17h lundi et samedi

- Point Information Jeunesse
Centre de formation municipal
7 rue Barbier
25110 Baume les Dames
Tel. : 81 84 33 77

- Point Information Jeunesse
Direction régionale Jeunesse et Sports
27 rue Sancey
25000 Besançon
Tel. : 81 41 26 26

- Point Information Jeunesse
Maison pour tous de Planoise
23 avenue de Bourgogne
25000 Besançon

Tel. : 81 52 83 57

- Point Information Jeunesse
Maison des jeunes et de la culture
2 place de l'église
25500 Morteau
Tel. : 81 67 04 25

- Point Information Jeunesse
centre social des Buis
2 rue Proudhon
25700 Valentigney
Tel. : 81 30 64 98

- Point Information Jeunesse
bibliothèque municipale
6 rue de l'hôtel de ville
25800 Valdahon
Tel. : 81 56 23 88

JURA (39)

- Bureau d'Information Jeunesse
15 avenue Thurel
BP 830
39008 Lons le Saunier Cedex
Tel. : 84 35 27 27

Horaires d'ouverture au public :
10h - 12h, 14h - 18h du lundi au
vendredi

- Bureau Information Jeunesse
6 rue du marché
39200 Saint Claude
Tel. : 84 45 27 27

Horaires d'ouverture au public :
17h - 19h les mar., jeu., vend.
14h - 19h le mercredi

9h - 12h, 13h - 18h30 le samedi

- Point Information Jeunesse
MJC
13 grande rue
39600 Arbois
Tel. : 84 66 01 83

- Point Information Jeunesse
PAJO
rue de l'église
39300 Champagnole
Tel. : 84 52 49 25

- Point Information Jeunesse
maison des jeunes et de la culture
24 rue des alliés
39500 Damparis
Tel. : 84 81 19 71

- Point Information Jeunesse
Centre Horizon
26 A rue Maréchal Leclerc
39100 Dole
Tel. : 84 82 25 29

- Point Information Jeunesse
mission locale
place nationale

39100 Dole
Tel. : 84 72 53 18

- Point Information Jeunesse
10 quai Jobez
39400 Morez
Tel. : 84 33 40 61

- Point Information Jeunesse
Syndicat d'initiative
rue Victor Hugo
39800 Poligny
Tel. : 84 37 24 21

- Point Information Jeunesse
lycée Cité scolaire Pré Saint Sauveur
39200 Saint Claude
Tel. : 84 45 33 03

HAUTE SAONE (70)

- Bureau d'Information Jeunesse
38 rue Paul Morel
70000 Vesoul
Tel. : 84 75 44 00
Fax : 84 76 60 79
Horaires d'ouverture au public :
10h - 12h, 14h - 18h30 du lundi
au vendredi
10h - 12h, 14h - 18h le samedi

- Point Information Jeunesse
60 grande rue
70100 Gray
Tel. : 84 65 44 00
Fax : 84 65 64 17

- Point Information Jeunesse
CDCE
3 rue de la tuilerie
70400 Héricourt
Tel. : 84 46 58 23
Fax : 84 56 79 38

- Point Information Jeunesse
point public Haute Saône

Mairie - rue de l'hôtel de ville
70500 Jussey
Tel. : 84 92 25 25

- Point Information Jeunesse
5 rue La Font
70200 Lure
Tel. : 84 62 94 90

TERRITOIRE DE BELFORT (90)

- Belfort Information Jeunesse
3, rue Jules Vallès
90000 Belfort

tel. : 84 28 55 00
Fax : 84 21 03 99
Horaires d'ouverture au public :
13h30 - 18h30 du lundi au samedi

- Point Information Jeunesse
foyer Georges Brassens
place Roger Salengro
90500 Beaucourt
Tel. : 84 56 65 98

- Point Information Jeunesse
Centre socio-culturel
9 rue des casernes
place des commandos d'Afrique

90200 Giromagny
Tel. : 84 29 30 76

SPORT

Des métiers en voie d'organisation

En Franche-Comté, plusieurs initiatives révèlent un potentiel d'emplois. La demande d'éducateur sportif existe.

Petit à petit, le secteur sportif s'organise, se professionnalise. Car malgré 13 millions de licenciés en France et un accroissement des activités physiques des Français, le sport est un lieu où bénévoles fait toujours bon ménage avec emplois salariés saisonniers ou à temps partiels.

Pour y faire face, le ministère de la Jeunesse et des Sports avait lancé en 1990 « Profession sport », afin de créer ou pérenniser des emplois. Dans le Doubs, cette opération a généré l'association « Profession sport 25 », qui a prouvé que le potentiel d'emplois existe : 42 salariés en 1991, 96 en 1993. Et 131 structures partenaires pour créer des emplois et participer à la rémunération des éducateurs. Aujourd'hui, il existe 70 associations de ce type en France, avec l'objectif d'atteindre 90 en 1995.

Mission principale, centraliser les demandes en animateurs sportifs, pouvant provenir d'associations, d'écoles, de collectivités territoriales voire de structures touristiques. Parce que travailler dans le sport, c'est souvent se situer à la lisière d'autres domaines : tourisme, éducation ou animation par exemple.

De cette façon, « Profession sport mutualise les propositions et capitalise les heures de travail en devenant l'employeur unique. Les emplois atomisés, éclatés et peu attractifs sont ainsi regroupés chez un même employeur sur l'année entière, l'emploi clandestin ainsi disparaît », annonce une plaquette de l'association. Les structures intéressées ont ainsi plus facilement

accès aux intervenants professionnels et ces derniers voient centralisé un gisement d'emploi important, mais souvent fractionné en petits nombres d'heures et en différents lieux. Sans parler de facilités d'organisation pour certaines activités : piscines mobiles, murs d'escalade démontables...

Bref, il s'agit, comme le rappelait le premier bilan de « Profession sport » en février 1992, de structurer « une véritable filière professionnelle en organisant le marché de l'emploi sportif ».

Une remarque qui exclut bien entendu les « profs de gym » de l'Education nationale, pour qui diplômes, parcours et recrutement sont semblables à ceux de l'ensemble du corps enseignant : une formation en IUFM comportant DEUG, licence et maîtrise, avec deux concours de recrutement, le CAPEPS et l'agrégation. De même que les fonctionnaires du ministère de la Jeunesse et des Sports (une bonne moitié de ses 7000 salariés est plus spécialement chargée des sports).

Le sport par apprentissage

L'exercice professionnel dans le sport est de toute façon soumis à l'obligation réglementaire d'une qualification reconnue. Des qualifications accessibles par les différentes formules de formation initiale ou continue, mais qui viennent d'être éten-

dués à l'apprentissage. Avec une première, l'ouverture d'un Centre de formation d'apprentis à Chalais dans le Jura, dès cette année.

En plus des diplômes, les éducateurs sportifs professionnels doivent aussi « satisfaire à l'obligation d'une déclaration préalable d'activité renouvelable annuellement et donnant lieu à la délivrance d'une carte professionnelle » ainsi que - cela va sans dire - « satisfaire aux règles relatives à la sécurité et à l'encadrement de l'activité exercée » : secteur où les accidents sont plus fréquents qu'ailleurs, le sport a des obligations de précautions. De sorte qu'un certain nombre de règles sont également imposées à tout exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives.

Le sport suit l'élan donné à tout le secteur des loisirs. Les métiers d'éducateur, entraîneur ou enseignant ne sont pas les seuls concernés. Des retombées économiques, donc génératrices d'activité, touchent les domaines de l'information, de la communication, de la gestion, les articles de sport, la recherche, le conseil et la santé. Exemple parmi d'autres, les centres de remise en forme concernent aujourd'hui 15000 salariés. Des secteurs permettant de résoudre en partie l'un des problèmes liés aux métiers du sport : celui d'une reconversion, ou d'une évolution, posé fatalement par le problème de l'âge. Et pas seulement pour les sportifs de haut niveau.

Stéphane Paris



Les éducateurs sportifs, de plus en plus nombreux à aider les instituteurs en école primaire.

250000 emplois

Les emplois liés au sport (enseignement, entraînement, accompagnement des activités physiques) sont évalués à 250000, dont 50000 à temps plein.

Les sportifs professionnels sont environ 3000. Les autres catégories de sportifs gagnant leur vie grâce à leur activité comprennent 15000 travailleurs indépendants (dont 12000 moniteurs de ski), 15000 agents de collectivités locales, 30000 professeurs d'éducation physique et sportive de l'Education nationale et

15000 éducateurs sportifs salariés de clubs.

Revers de la médaille, en France, peu nombreuses sont encore les disciplines où les éducateurs sportifs peuvent se dire bien payés. Beaucoup de salaires/horaires se situent autour du SMIC. Pour les professeurs de l'Education nationale, le salaire varie entre 7500 F et 15500 F suivant l'ancienneté (de 8000 à 17000 F pour les agrégés. Statistiques 93 : 820 admis sur 2222 au CAPEPS, 40 sur 351 à l'agrégation.



présentent

Jacques HIGELIN

MERCREDI 22 MARS 95 - 20 h 30
Palais des Sports Besançon

Locations : points de vente habituels de votre ville

ENTRETIEN

Marie Guri, éducateur sportif en gymnastique

A 20 ans, cette Bisontine vient d'obtenir un Brevet d'Etat. Aujourd'hui, elle débute son métier d'éducateur sportif. En école primaire.

Depuis quand travaillez-vous ?

Je viens d'avoir mon diplôme, un Brevet d'Etat d'éducateur sportif. J'ai commencé à travailler avec « Profession Sport » au mois de septembre.

Quel a été votre parcours avant votre diplôme ? Comment êtes-vous venue au sport ?

J'ai fait un BEP de comptabilité, mais j'ai commencé à faire de la gymnastique à partir du moment où j'ai eu une dizaine d'années. J'ai toujours voulu faire mon métier dans ce domaine. Quand j'ai su qu'il y avait la possibilité de partir pour Paris pour faire mon Brevet d'Etat, je suis partie.

Est-ce que ce Brevet est difficile ?

Moi, j'ai eu du mal. Je n'avais qu'un BEP, ce qui n'est pas évident. Mais bon, je pense qu'on peut y arriver.

Comment avez-vous contacté « Profession Sport » ?

Par l'intermédiaire de

Jeunesse et Sports. Je suis allée les voir pour savoir ce que je pouvais faire et ils m'ont aiguillée sur « Profession Sport ».

Quels avantages vous apporte l'association ?

Ce qui n'est pas évident dans ce métier, c'est qu'on n'est pas toujours au courant de tout, tandis que eux, ils ont des demandes pour du travail. Et dès qu'ils ont quelque chose, ils nous appellent. Avec ça j'ai trouvé rapidement. Avec eux, je travaille à l'école primaire de Pouilley-les-Vignes et à l'association « Etoile » de Pouilley-les-Vignes également. Ce qui fait trois heures et demie par semaine (NDLR : comme elle débute, elle est actuellement en période d'observation à « Profession sport »).

Espérez-vous rester à « Profession Sport » pour accumuler les expériences ?

Moi mon but, c'est d'entrer dans un club de la Fédération française de gymnastique, être entraîneur, avoir une équipe. Je cherche depuis le mois de juin



Nouvelle arrivée dans le métier, elle découvre le sport avec les petits.

et pour l'instant, je n'ai pas trouvé. Pour l'instant les clubs de Besançon n'ont pas besoin de gens. Mais j'aime bien le primaire aussi. S'occuper des petits, c'est intéressant.

S.P.

Doubs Les nécessités de « Profession sport »

En France, chaque association « Profession Sport » possède son propre fonctionnement. Exemple dans le Doubs, où le directeur, Didier Schneider préfère par exemple « prendre 80 personnes et leur assurer un salaire correspondant à un temps plein » plutôt que perpétuer ce qui a souvent cours dans le sport : des salaires horaires bas, des temps de travail trop faibles pour assurer des revenus suffisants. Les éducateurs de l'association sont d'ailleurs obligés de panacher leurs activités entre clubs et écoles. «

Avec une demande beaucoup plus forte dans les villages aux alentours qu'à Besançon même » précise Didier Schneider.

Autre caractéristique de l'association du Doubs, la mise à l'essai des éducateurs, avec un petit nombre d'heures, pendant deux mois. « Notamment parce que le sport est un domaine où il faut faire très attention, il y a besoin de sécurité ». Capacité à prendre en main un groupe, mais aussi qualités pédagogiques s'ajoutent donc au Brevet d'Etat pour espérer intégrer « Profession Sport ».

BEES Un diplôme indispensable

Le Brevet d'Etat d'éducateur sportif, diplôme de niveau IV (Bac) s'avère indispensable pour enseigner une discipline sportive contre rémunération, ailleurs que dans l'Education nationale. Ce diplôme comporte trois degrés.

Le 1er est requis pour être moniteur ou initiateur dans une discipline. La formation comprend une partie commune portant sur l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la législation et une partie spécifique à chaque spécialité (63).

Le second degré confère la qua-

lification pour la formation des cadres, la gestion et la promotion des activités sportives, l'entraînement des athlètes. Pour se présenter, sont nécessaires le 1er degré et deux années de pratique.

Le dernier degré permet d'accéder à des fonctions d'encadrement (entraîneur, directeur technique) dans les fédérations. Il nécessite la possession d'un 2è degré depuis au moins quatre ans.

En outre ce diplôme demande un minimum de passion, puisqu'il passe aussi par des compétitions.

Les diplômes francs-comtois

BAPAAT : premier niveau de qualification professionnelle pour l'encadrement, l'animation et l'accompagnement des activités socio-culturelles. Organismes : DRDJS, CREPS. Formation à Pontarlier, Chalain.

BEES : lieux de formation : Besançon, Béthencourt, Montbéliard, Pontarlier, Chalain, Prémaman pour la formation commune au BEES 1er degré. Besançon pour la formation commune au BEES 2e degré. Prémaman pour la formation générale commune aux métiers sportifs de la montagne.

Formations spécifiques assurées en Franche-Comté : BEES activités équestres (Besançon, Valentigney, Chalain), canoë-kayak (Chalain), course d'orientation (Chapelle des Bois, Prémaman), culture physique (Besançon), escalade (Chalain), football (Grandvillars), judo (Besançon), plongée (Besançon), ski alpin (Les Rousses), ski de fond (Chapelle des Bois, Pontarlier, Prémaman), spéléologie (Chalain), tennis (Besançon), tir à l'arc (Chalain), voile (Besançon, Chalain), VTT (Prémaman), natation (Besançon), activités physiques pour tous (Besançon, Chapelle des Bois, Pontarlier, Chalain), expression gymnique et disciplines associées (Montbéliard).

Diplôme d'accompagnateur moyenne montagne (Jougna, Chapelle des Bois, Prémaman).

Brevet national de pisteur secouriste (Prémaman). Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur (Besançon).

Formation complémentaire moniteur ski de fond (Prémaman). Qualification complémentaire VTT (Métabief, Prémaman). Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique : les candidats doivent s'adresser à la Direction de la protection civile de la Préfecture de leur département.

Brevet de surveillant de baignade (renseignements dans les DRDJS). Pour tous ces diplômes, renseignements et inscriptions à la Direction départementale de la jeunesse et des sports :

Doubs, 27 rue Sancey, BP 1983, 25020 Besançon Cédex (81.41.26.26). Jura, 15 avenue Thurel, 39000 Lons-le-Saunier (84.35.27.00). Haute-Saône, 1 cours François Villon, 70000 Vesoul (84.76.40.70). Territoire de Belfort, 7 rue Plumeré, 90000 Belfort (84.21.22.30). Autres adresses : Centre de formation Jeunesse et Sports de Franche-Comté, 27 rue Sancey, BP 1983, 25020 Besançon Cedex (81.41.26.26).

CREPS, lieu-dit La Culée, 39130 Doucier (84.87.28.28). Ecole nationale de ski de fond et de saut, lieu-dit Les Jacobey, 39220 Prémaman (84.60.78.37).

Exemples :

SUPERCINQ CAMPUS	2.800F
permis plus de 2 ans	
205 JUNIOR	4.800F
permis moins d'1 an.....	

(Tous risques, bonus à déduire)

Cabinet
B. LONCHAMPT
Agent général
10, rue des Frères-Mercier
BESANÇON
Tél. 81.81.61.49

ER H 250494



ASSURANCE AUTO
étudiants
50% à 75%
moins cher

d'après Franquin

En bref

● **Colloque - le 8 décembre à Micropolis, sera présenté le colloque « Les femmes en milieu rural », créatrices d'activités et actrices du développement local. Objectifs : montrer les expériences développées dans le cadre de programmes européens, faire connaître des réalisations instaurées par des femmes et dégager des perspectives en matière de formation et d'emploi.**

Renseignements et inscriptions : CRIDF, 21 rue de la République, 25000 Besançon (81.83.48.19).

● **FEMMES INFOS - depuis le mois d'octobre, la Délégation régionale aux droits des femmes publie un magazine de 4 pages, « Femmes Infos ». Renseignements : DRDT, Cité administrative, 5 rue Sarraill, 25000 Besançon (81.83.07.38).**

● **STATISTIQUES - en 1993, 16426 personnes ont contacté les CIDF franc-comtois, par téléphone, par courrier ou lors d'entretiens.**

● **EMPLOI - deux Bureaux d'accueil d'information pour l'emploi existent dans la région : l'un au CIDF de Besançon (du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h30), l'autre au CIDF de Belfort (lundi et vendredi, 14h-18h30, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h30).**

ORGANISME

Le CRIDF spécialiste du droit des femmes

Un service d'accueil gratuit, pour promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes.

C'est en 1973 qu'est né un Centre national d'information féminin. A Besançon, un organisme local de ce type a vu le jour deux ans plus tard. Il est l'ancêtre du CRIDF actuel (Centre régional d'information des droits des femmes).

Cette union régionale regroupe quatre centres départementaux, les CIDF (Centres d'information des droits des femmes). Voilà pour les sigles.

Les quatre CIDF franc-comtois, agréés « mission de service public » par le ministère des Affaires sociales, agissent selon trois axes.

D'abord l'accueil et l'information gratuite en direction du public et des femmes en particulier. « Mais, remarque Christine Clavier, la directrice régionale, de plus en plus d'hommes viennent nous voir.

Souvent des pères pour des questions de divorce, ou vivant maritalement ».

Ces informations concernent les domaines juridiques, professionnels et sociaux, en particulier les droits et obligations en ce qui concerne le travail et la famille.

Ce service donne également la possibilité de consulter des juristes de formation en droit privé, « qui ne sont pas là pour mettre en place des procédures, mais pour informer sur les démarches à entreprendre. Nous visons à l'autonomie des femmes » souligne Christine Clavier.

Second axe, l'information à propos de l'accès à la formation et à l'emploi. Un secteur où le CIDF travaille en liaison avec l'ANPE, les entreprises d'insertion, les organismes de formation. A Belfort et Besançon, l'existence d'un Bureau d'ac-

Les centres de la région

- CIDF du Doubs : 21 rue de la République, 25000 Besançon (81.83.48.19). Ouverture du CIDF, du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h30. Deux bureaux se trouvent à Montbéliard (Hôtel Sponeck, place St-Martin, 81.91.25.91) et Pontarlier (CCAS, complexe des Capucins, BP 237, 81.39.15.40).
- CIDF du Territoire de Belfort : 23 rue de Mulhouse, 90000 Belfort

(84.28.00.24). Du lundi au vendredi, 9h30-12h30 et 13h30-16h.

- CIDF du Jura : 2 rue de Pavigny, 39000 Lons-le-Saunier (84.24.32.95). Lundi 14-17h, mardi à jeudi 9-12h et 14-17h, vendredi 9-12h.

- CIDF Haute-Saône : Hôtel de Ville, 70000 Vesoul (84.78.64.00). Du lundi au vendredi (sauf mercredi), 9-12h et 14-17h.

compagnement individualisé vers l'emploi, permettant des diagnostics pour la réinsertion des personnes : situation, définition d'étapes et de parcours, projet professionnel. Depuis cette année, le CRIDF instruit également les dossiers FIFF (Fonds d'incitation à la formation des femmes) susceptibles de fournir des aides à la formation de femmes seules.

C'est la Direction régionale du travail et de l'emploi qui

se charge cependant de traiter ces dossiers et de verser l'aide.

Le dernier objectif des CIDF est la promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes, dans tous les domaines. Un service basé sur la collaboration avec plusieurs partenaires, sur l'aide de juristes pouvant intervenir, par exemple auprès d'entreprises, et sur la mise en place de journées d'informations collectives.

S.P.

DONNEZ DE L'ÉNERGIE À VOS AMBITIONS

MAGESTIC

MANAGEMENT ET GESTION DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

CHAMBRE
de COMMERCE et d'INDUSTRIE
du JURA

33, place de la Comédie
39016 LONS-LE-SAUNIER cedex

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Souhaite recevoir sans engagement une documentation sur la formation "MAGESTIC"

HORLOGERIE

Un secteur qui évolue avec les technologies

L'horlogerie est une activité ancienne mais qui subit l'influence de l'évolution des technologies d'où la nécessité de se former.

L'apparition du quartz jointe à l'utilisation de l'électronique a modifié considérablement la technologie horlogère. Les montres mécaniques sont de plus en plus rares alors que se sont développées les montres à quartz, à affichage analogique ou numérique. Le processus de fabrication ainsi que les activités de réparation ont changé. Le métier d'horloger dans son ensemble s'est peu à peu transformé.

La Franche-Comté est, par tradition, un centre important de production horlogère. Toutefois, des entreprises de grande taille se sont développées dans d'autres régions : Ile-de-France, Alsace, Savoie, Haute-Normandie, Pays de la Loire.

Pour exercer la profession d'horloger, il est nécessaire de posséder une bonne acuité visuelle, une grande dextérité manuelle, une bonne coordination des mouvements, d'être soigneux, patient. De plus, il est recommandé d'avoir un certain goût artistique et le sens de la communication.

En Franche-Comté, plusieurs formations qualifiantes existent dans le cadre de la formation continue.

C'est ainsi que le CAP d'hor-

loger peut être suivi au Greta à Morteau. Cette formation est transfrontalière. Elle accueille des Français et des Suisses. Elle a été mise en place pour répondre à un besoin de main d'œuvre qualifiée dans le domaine de l'horlogerie notamment en Suisse. A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables d'intervenir sur tous les mouvements horlogers portatifs ou statiques en vue d'une remise en état, de détecter les pannes, de faire des échanges standards et le contrôle des pièces. La formation dure deux ans. La sélection se fait notamment après des tests.

La formation est financée par la Région de Franche-Comté et par l'Etat dans le cadre du contrat de plan ainsi que par le Fonds social européen.

La possibilité de poursuivre par un bac pro

Les stagiaires qui le désirent peuvent poursuivre leur formation par un bac professionnel horloger, également mis en place par le Greta de Maîche-Morteau.

Le recrutement se fait sur dossier. La formation dure deux ans.

Elle doit permettre aux stagiaires d'intervenir sur tous les mouvements horlogers statiques et portatifs et de conduire une réalisation, une fabrication ou une rénovation. La formation est financée par la Région de Franche-Comté et le Fonds social européen.

L'AFPA a également mis en place, à Besançon, une formation d'horloger. La formation dure 10 mois. Elle doit permettre aux stagiaires d'assurer le nettoyage, l'entretien et la réparation de tous les mouvements horlogers (montres, chronos, pendules, carillons, réveils). A l'issue de la formation, le stagiaire doit pouvoir travailler chez un boutiquier ou à son compte en sous-traitance. La formation est sanctionnée par un certificat de formation professionnelle de niveau V.

M-P Leblanc - CIFP

- Greta Maîche-Morteau, 2 rue du Docteur Sauzé, 25500 Morteau (81.67.40.25)

- AFPA, Service psychotechnique, Immeuble Le Major, 83 rue de Dole, 25000 Besançon (81.50.58.88)

En bref

● **CHANGEMENT d'adresse - La Direction régionale et le centre psychotechnique régional** de l'AFPA ont intégré de nouveaux locaux à la City 4, rue Gabriel Plançon 25043 Besançon cedex.

Toutefois le service psychotechnique de Besançon demeure au Major 83, rue de Dole, où les psychologues du travail AFPA accueillent, informent, orientent et évaluent les demandeurs de formation.

● **AIDE PUBLIQUE - Pour tout contrat d'apprentissage** conclu avant le 31 décembre 1994, l'Etat verse une prime de 7000 francs à l'entreprise et pour tout contrat de qualification conclu avant le 31 décembre 1994, l'Etat verse une prime de 7000 francs pour les contrats d'une durée supérieure à 18 mois et de 5000 francs pour les contrats d'une durée inférieure à 18 mois.

● **AIDE A L'EMPLOI - Le Conseil général du Doubs** a annoncé qu'il versera 30 000 francs à toute entreprise du département qui embauchera un Rmiste en accompagnement des mesures gouvernementales d'aide à l'emploi.

● **TÉLÉMATIQUE - Retrouvez l'offre de formation en Franche-Comté** sur le 3614 FP2. Vous aurez accès à plus

de 1150 actions de formation mises en place par 370 organismes de formation.

● **Service Info emploi - le ministre du Travail**, Michel Giraud, a répondu le 19 novembre au 700.000ème appel de ce service mis en place il y a juste un an par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle pour répondre à toute question concernant le code du travail. Info emploi : 16 (1) 47 87 01 01

● **TÉLÉMATIQUE - 3615 HT JURA** - La Jeune Chambre Economique de Morez Haut-Jura et le Comité de Bassin d'emploi avec le soutien technique du Parc Naturel Régional ont développé sur le 3615 HT JURA un serveur type «bourses aux stages», destiné à tous les publics en cours de formation qui recherchent un stage en entreprise. Aujourd'hui ce sont 500 stages potentiels qui sont recensés, classés par spécialité et niveau.

● **APPRENTISSAGE - Pour tout connaître sur l'apprentissage** consultez la publication, réalisée par le CIFP en collaboration avec l'ONISEP, intitulée Apprentissage-Alternance, mode d'emploi pour la réussite et retrouvez toutes les informations sur les formations en apprentissage sur le 3614 code FP2.

ELECTROMENAGER Se former à la maintenance

La commande du lave-linge bloquée, le réfrigérateur, le congélateur hors service... sont autant de motifs pour appeler un dépanneur en électroménager.

C'est pourquoi l'organisme de formation Envie Franche-Comté a mis en place une formation intitulée agent de maintenance en équipement électroménager.

L'objectif de la formation, c'est de permettre aux stagiaires d'être capables d'appréhender une panne sur tout appareil électroménager : cuisinière, réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle.

Le programme de la formation comprend l'enseignement des bases de l'élec-

tricité, la loi d'Ohm ; des généralités et de la technologie concernant la cuisson au gaz et autres modes, les lave-linge, les lave-vaisselle, les sèche-linge et concernant le froid ménager (la production de froid ménager d'organe frigorigère, le détendeur capillaire, la pression régularisation).

La formation dure 860 heures réparties entre 300 heures en centre de formation et 560 heures en entreprise.

Elle est sanctionnée par une attestation de capacité de niveau V.

Envie Franche-Comté
6, place Emile Peugeot
25700 Valentigney
(81.34.76.88)

PERSONNE HANDICAPEE

Formation et insertion professionnelles

Le centre Thérèse Bonnamy intervient auprès des personnes handicapées notamment par la mise en place de formations professionnelles

Fondé en 1949 par une handicapée dont il prit le nom, le centre Thérèse Bonnamy est un institut d'éducation motrice et de rééducation professionnelle dépendant de l'association des paralysés de France. Il accueille à ce titre 90 handicapés physiques. Il leur assure une surveillance médicale spécialisée, une rééducation motrice d'entretien et une formation professionnelle.

Le centre Thérèse Bonnamy déclaré comme organisme de formation intervient dans les domaines administratif et industriel.

Ainsi une formation d'agent de traitement administratif a été mise en place. Elle a comme objectif d'apporter aux stagiaires une remise à niveau des connaissances de base, de leur permettre de devenir opérationnels dans les

techniques de présentation de documents sur logiciel et dans les moyens de communication tels que téléphone, minitel, messagerie. A l'issue de la formation qui dure un an, les stagiaires pourront intégrer la formation d'agent de traitement administratif option secrétariat ou option comptabilité.

La formation en secrétariat ou en comptabilité dure deux ans. Elle est sanctionnée par un certificat de formation professionnelle de niveau V.

Concernant le domaine de l'industrie, le centre Thérèse Bonnamy a mis en place une section d'adaptation aux professions industrielles. Il s'agit de permettre aux stagiaires d'affiner leur projet individuel de formation en présentant une palette de travaux, de parfaire la réalisation du geste professionnel et de combler les

lacunes dans les prérequis scolaires. Cette formation dure un an.

Dans le même domaine, le centre assure la formation d'agent de montage et d'installation d'équipement électronique. L'objectif est de permettre aux stagiaires de réaliser l'implantation et les raccordements électriques de tout équipement électronique, de faire la vérification de fonctionnement et d'effectuer les réglages et la mesure des performances. La formation dure un an. Elle est sanctionnée par un certificat de formation professionnelle de niveau V.

La Région de Franche-Comté apporte son concours financier à la mise en place de ces actions.

M-P L. CIFP

Centre Thérèse Bonnamy
37, Grande rue 90170 Eueffont



RÉGION DE FRANCHE-COMTÉ

CIFP
CENTRE D'INFORMATION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PREFECTURE DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

« LES OISEAUX »

Un foyer aux multiples activités

A Besançon, ce lieu d'accueil propose une diffusion culturelle permanente. Ainsi qu'une Association sportive et d'éducation populaire.

Loin, très loin de se contenter des activités ordinaires d'un Foyer de jeunes travailleurs, la maison des « Oiseaux », située rue des Cras à Besançon, veut aussi animer le quartier. Certes le Foyer représente un accueil de 150 adhérents, avec un taux de remplissage de 100 %. Il restaure 400 personnes tous les midis. Depuis quelques années, il possède également le label « Auberge de jeunesse » pour les mois d'été, seul organisme de ce genre à Besançon.

Mais le Foyer des « Oiseaux », propose aussi, pratiquement depuis sa naissance en 1963, des activités socio-culturelles. Pour les résidents, ainsi que pour les gens de l'extérieur, « nous avons une conception large des activités de foyer, permettant de joindre l'utilité

à l'agréable » souligne Philippe Romanoni, le responsable culturel.

L'agréable est constitué d'activités culturelles indissociables du Foyer : concerts, conférences, cinéma (1 film chaque jeudi en ciné-club), théâtre, expositions... qui attirent environ 12000 spectateurs par an. Une salle adaptable pour les concerts a d'ailleurs été aménagée récemment. Pour ces activités, le Foyer « travaille beaucoup en direction du quartier, pour mélanger les publics. Et de nombreux étudiants viennent ici ; il est important de mêler les jeunes de tous horizons » assure Philippe Romanoni. Il faut d'ailleurs voir l'ambiance lors des matches de foot retransmis, pour lesquels sont organisées des projections sur grand écran.

Dans cette optique d'ouverture, le FJT montre également « une volonté de proximité associative » à travers l'ASEP, association de quartier très liée au Foyer, puisque animée par les mêmes personnes. L'ASEP regroupe cette année 1300 adhérents (dont 20% viennent de l'extérieur de la ville), pratiquant des activités en tous genres, du sport à la peinture, en passant par l'anglais ou des initiations au secourisme.

Les principales : gym et karaté, dont le club, avec 226 licenciés est l'un des deux plus importants de la région. Depuis 1993, l'ASEP a acquis des locaux propres, en contrebas du Foyer des Oiseaux.

Il dispose désormais d'un espace de deux étages, sur 500 m². Avec un objectif, pour



Un espace aménagé pour les concerts

Denis Bourgeois, le responsable : « Aller vers une collaboration plus étroite avec l'animation municipale et l'animation scolaire ».

FJT Les Oiseaux, 48 rue des Cras (81.88.43.11). ASEP, 22 rue Régal (81.80.66.83).

Stéphane Paris

En bref

● **RECTIFICATIF** - dans le numéro 48 de « Topo », les adresses de plusieurs CFA ont été malencontreusement oubliées (p. 13). Nous prions les intéressés et nos lecteurs de nous en excuser. Voici les adresses manquantes :

- CFA Industriel du Jura, 19 rue du Collège, BP 59, 39107 Dole Cédex (84.82.37.25).

- CFA de Belfort, ZAC « Les Glacis », rue René Cassin, 90000 Belfort (84.28.32.05).

- CFA de la Société GEC Alstom électromécanique, 3 avenue des Trois Chênes, 90018 Belfort Cédex (84.55.28.69).

- CFA agricole du Territoire de Belfort, 95 rue de Turenne, 90300 Valdoie (84.26.19.44).

● **BRADERIE** - Une braderie de jouets neufs et d'occasion en très bon état et à très bas prix se tiendra lundi 12 décembre (13h30-21h) et mardi 13 (9h-17h), salle Proudhon, place du Théâtre à Besançon. Au profit du Secours populaire.

● **MONTBÉLIARD** - le Centre Image a été retenu par le ministère de l'Éducation nationale et le CNC (Centre national de la cinématographie) pour conduire l'opération « Ecole et cinéma ». Cette opération nationale a pour objectif de faire découvrir le « 7è Art » au jeune public (5-12 ans) par la présentation d'un certain nombre de films durant l'année. 45 classes de la ville se sont inscrites pour suivre cette première mise en place, qui fera figure de test

ALCOOL

Sur la route mieux vaut prévenir...

A l'occasion de la vente de la vignette, une nouvelle campagne met en garde contre les risques de la boisson conjuguée à la route.

L'alcool sur la route représente 40% des accidents mortels. Dans le Doubs, la proportion est moins grande (27%) mais connaît une progression importante depuis 1989. Pour y faire face, une campagne d'information est organisée par la Mutualité du Doubs et le service sécurité routière de la Préfecture. Elle met en garde contre les risques de l'alcool :

à 0,70 g un conducteur multiplie par 5 ses (mal)chances d'avoir un accident.

Cette campagne veut aussi banaliser l'usage du test d'alcoolémie, en faire une habitude à la sortie d'une soirée ou d'un repas. Ces tests permettent aux automobilistes de s'autocontrôler. Rappelons que le Doubs a été le premier département à mettre en vente ces

tests dans toutes les pharmacies, pour une somme modique.

L'an dernier, 33000 tests ont été ainsi vendus en 6 mois. Plusieurs départements se sont joints au mouvement. Cette année, 270000 dépliant sont distribués dans le Doubs à l'occasion de la vente de la vignette. Leur intitulé : « Pour que la fête continue »...

GRUPE IMEA - INSTITUT DE MANAGEMENT EUROPEEN DES AFFAIRES

Futurs bacheliers et bac + 2 éco, gestion.

PEA

Programme Européen des Affaires

Programme international de gestion et de management en 4 ans
Une année complète en université étrangère
7 mois de stage en entreprise
Admission parallèle pour les bac + 2



2, chemin de Palente - BP 927 - 25021 BESANÇON cedex - Tél. 81.53.07.00

Etablissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat - Chambre de commerce et d'industrie du DOUBS

DEMANDE DE DOCUMENTATION - PEA

NOM..... Prénom.....
Adresse.....
Etudes en cours.....

Futurs bac + 2 scientifiques ou techniques

SUP TCI

Technico - Commerciaux Internationaux

Formation d'un an à la gestion et au commerce international
Apprentissage des langues
3 mois de stage en entreprise
Diplôme homologué niveau II par le ministère du Travail

DEMANDE DE DOCUMENTATION - SUP TCI

NOM..... Prénom.....
Adresse.....
Etudes en cours.....

HYGIENE

Un gaz inodore parfois meurtrier

L'oxyde de carbone peut tuer : EDF-GDF et le service hygiène-santé de Besançon veulent sensibiliser les habitants à ce danger.

L'oxyde de carbone, ce gaz traître : sans se signaler par une odeur, il peut être mortel. Et surtout, il peut être dégagé par un certain nombre d'appareils domestiques.

Principal responsable, le chauffe-eau au gaz, mais appareils de chauffage mobiles d'appoint, chaudières individuelles, poêles à charbon non raccordés, véhicules automobiles fonctionnant dans un local clos ou cuisinières au gaz peuvent également s'avérer dangereux.

D'où l'initiative de mettre en garde des utilisateurs potentiels.

Dans la ville, sont évalués à 2000 le nombre de chauffe-eau non conformes, les plus dangereux. « Ils représentaient peut-être la panacée dans les années 30, mais aujourd'hui, on utilise souvent des quantités d'eau beaucoup trop importantes pour eux », souligne Claude Catherine, directeur d'EDF-GDF services Franche-Comté sud.

Certains chauffe-eau ne respectent d'ailleurs plus les normes de sécurité. Notamment les appareils installés avant 1978.

En octobre, sur 14 chauffe-eau contrôlés, 9 étaient mal utilisés. Les problèmes viennent aussi d'une mauvaise aération ou d'une absence de raccorde-



Attention à l'oxyde de carbone, ce gaz qui ne prévient pas.

ment à un conduit de cheminée.

EDF-GDF offre ses services gratuitement pour contrôler ces appareils (81.83.31.31 pour le Doubs, 84.72.74.74 pour Jura et Haute-Saône).

A Besançon, il est possible de contacter le service hygiène-santé : 81.65.78.00. Autre possibilité, faire installer un appareil moderne, ce qui peut coûter assez cher. Des prêts peuvent être envisagés pour cette opéra-

tion (renseignements au Centre d'amélioration du logement).

Enfin, en cas de maux de tête, étourdissements, nausées, vomissements, il est parfois judicieux de penser à l'oxyde de carbone.

Et donc d'ouvrir la fenêtre en grand. Puis de suivre un traitement, car l'oxyde de carbone peut entraîner des séquelles majeures.

S.P.

EMPLOI

Les mesures du département du Doubs

L'ADED (Agence de développement économique du Doubs) met en place un certain nombre de mesures pour l'emploi.

A partir d'un Charte pour l'emploi signée en janvier dernier est aujourd'hui lancée une série de mesures, d'une enveloppe de 7 millions de francs. Cette opération comprend quatre grands axes :

- prime de 30000 F à chaque entreprise qui s'engage à embaucher un allocataire du RMI ou une personne en cours d'insertion dans une entreprise intermédiaire et résidant dans le département depuis au moins deux ans.

Le versement de la prime comprend 12000 F à la fin de la période d'essai d'un mois, à condition qu'un CDD d'un an soit signé puis 18000 F si un CDI est conclu.

- promotion des emplois

familiaux à domicile, qui se résume pour l'employeur à une réduction fiscale, à la suppression de toute formalité administrative et à la recherche gratuite de l'employé.

- la mise à disposition des communes de « compagnons du patrimoine » pour entretenir le patrimoine bâti et naturel en zone rurale.

- instauration d'un fonds d'initiative à l'emploi et à la réinsertion.

Ces deux dernières mesures seront mises en place ultérieurement.

Une équipe de 6 personnes encadrée par un animateur et un service d'accueil ont été constitués pour gérer cette opération.

Renseignements : « Le Doubs pour l'emploi », 81.65.10.10.

Du lundi au jeudi
à 18 h 55
une collaboration CIJ
Radio France

Tous les jours :
un sujet nouveau
des informations pratiques
pour les 15-25 ans.



En bref

● **CIJ - les fiches d'informations pratiques du CIJ**, regroupées dans « Actuel Franche-Comté » sont disponibles par abonnement. 500 pages sur l'enseignement, les métiers, la vie pratique, les vacances... Contact : 81.83.20.40. vendredi : 47.87.01.01.

● **ARMÉE - recrutement toute l'année pour les engagés volontaires**, la brigade des sapeurs pompiers et le service militaire adapté. Les engagements se font sur dossier pour les écoles d'officiers et les classes préparatoires en Lycée militaire. Enfin, il existe quelques concours : Ecole

nationale technique des sous-officiers d'active d'Issoire (concours en mai, clôture le 10 avril) et de Saint-Maixent (2 recrutements annuels), Ecole militaire du corps technique et administratif (concours en mai, clôture le 15 mars), Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr (clôture le 10 février).

● **Fêtes - les Bûs Lumières de Noël et le Marché de Noël de Montbéliard** auront lieu du 9 au 24 décembre. Nombreuses animations (clowns, théâtre, musique, féerie de Noël...) dans toute la ville. Renseignements : 81.94.45.60. A Besançon, « Noël en ville » aura lieu du 20 au 25 décembre.

MYOPATHIE

Le téléthon 1994

L'association familiale culturelle et sportive de Devecey-Chevroz organise une fête du 1er au 3 décembre à la maison développeuse de Devecey. Au programme, match d'improvisation (jeudi 1er à 20h30), rencontre sportive Intervillages (vendredi 2 à 18h), rallye cycliste, démonstrations et rencontres sportives

(journée du samedi 3, à partir de 10h) puis spectacles de danse et soirée dansante le samedi soir à partir de 20h30. Pendant les 3 jours, exposition d'automates et vente de travaux manuels d'enfants. Une carte d'entrée de 50 F sera valable les 3 jours. Tous les bénéfices de cette fête seront versés à l'AFML. Egalement

: spectacle danse vendredi 2 à Ecole Valentin et marathon tarot samedi 3 à 15h à Miserey.

De son côté, le numéro de décembre du journal « Campus Info », habituellement gratuit, sera vendu à 10 F entre le 28 novembre et le 3 décembre : objectif, vendre 5000 exemplaires au profit du Téléthon.



JEUNES AGÉS de 8 à 24 ans PARTEZ avec l'AR-O-EVEN

- En stage de formation BAFA/BAFD
- En centre de vacances d'hiver/printemps
- En classe transplantée, stage, week-end, etc.
à la base en plein air de CHAUDRON-ROCHEJEAN

AR-O-EVEN - 10, rue de la Convention
25000 BESANÇON - Tél. 81.65.49.35 - Fax 81.65.49.36



En bref

● **SERVICE « Ville »** - dans le Doubs, les villes concernées sont actuellement Besançon (6 quartiers concernés), le District urbain du pays de Montbéliard (des quartiers d'Audincourt, Bavans, Béthoncourt, Etupes, Grand Charmont, Montbéliard et Valentigney) et Pontarlier, pour un quartier en phase de sortie de convention. Ce qui correspond actuellement à 12 appelés en service quartiers urbains. Auxquels s'ajoutent 18 personnes en service établissements scolaires.

● **APPELÉS - pour obtenir un service « ville »** les appelés doivent faire leur demande quatre mois avant la date de leur incorporation au Bureau du service national dont ils dépendent, par le biais d'un formulaire d'« acte de volontariat » disponible dans les BSN et à la Délégation interministérielle à la ville. La durée d'un service national « ville » est de 10 mois.

● **ETABLISSEMENTS scolaires - les services « villes »** des établissements concernent les appelés du mois d'août, pour correspondre au rythme de l'année scolaire (10 mois, de septembre à juin), les établissements ayant peu de facilités à leur trouver une occupation les mois d'été. De même les 13 jours de permission accordés doivent être pris pendant des périodes de vacances scolaires.

SERVICE « VILLE »

Un dispositif au service des acteurs de la politique de la ville

Mis en place à la suite d'un protocole d'accord ministériel signé le 16 juillet 1992, il permet de renforcer les actions menées dans le cadre de la politique de la ville.

Ce service national « ville » met à disposition de jeunes appelés du contingent au profit des quartiers urbains.

Quelles sont les structures concernées ? Deux types de structures peuvent accueillir les jeunes motivés pour accomplir cette forme de service national :

- les établissements scolaires situés en ZEP (Zone d'éducation prioritaire) ou s'inscrivant dans le cadre de la géographie des contrats de ville (Besançon, District urbain du pays de Montbéliard) et rencontrant des difficultés particulières. Les appelés, d'un niveau de formation minimum Bac+2, accomplissent des tâches d'accueil, de surveillance, de soutien scolaire, d'animation. Les incorporations ont lieu en septembre de chaque

année afin de suivre le rythme de l'année scolaire.

- les structures menant des actions en lien direct avec la politique de la ville : collectivités locales, associations, organismes d'insertion. Il peut s'agir soit de structures conduisant une action géographiquement ciblée dans un quartier urbain prioritaire (communes, associations de quartier), soit d'organismes dont la mission générale concerne très directement les populations en difficultés (associations intermédiaires, organismes d'accueil et d'insertion...). Les tâches confiées aux jeunes se situent le plus souvent dans le domaine de l'accueil et de l'animation. Les mises à disposition auprès des structures de quartiers interviennent tous les mois impairs.

L'obtention d'une demande

Comment s'y prendre pour formuler une demande ?

Les organismes doivent adresser à la Préfecture du Doubs (bureau des Politiques Interministérielles), une demande écrite indiquant de façon précise : la mission qui sera confiée au jeune, le profil du poste à pourvoir, les qualifications requises, diplômes et expériences souhaités. Ces renseignements sont essentiels pour permettre l'adéquation entre les capacités du jeune et les attentes de la structure d'ac-

cueil. Dans l'hypothèse où la demande de la structure est acceptée par le Préfet, une convention est conclue, prévoyant les modalités de mise à disposition d'un jeune appelé sur la base d'une liste transmise par la Délégation Interministérielle à la ville. Elle intervient quelques jours après la date d'incorporation. En contrepartie, la structure d'accueil prend en charge l'hébergement, l'alimentation, les déplacements, soit en nature soit sous forme d'une indemnité mensuelle d'un montant maximal de 1700 F.

NÉGOCIATION COMMERCIALE

Vendeur, chargé de clientèle, technico-commercial, etc.

Après un bac :

Cycle technicien des Forces de Vente en 1 année scolaire

Programme : communication, vente et négociation, marketing, incidences financières, organisation, environnement international
+ stages en entreprise



Après un bac + 2 :

Cycle supérieur de formation des Forces de Vente en 1 année scolaire

Programme : marketing, communication, vente et négociation, gestion commerciale, gestion financière, export, langue + stages en entreprises



**Institut des Forces de Vente
Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura**

33, place de la Comédie - BP 377 - 39000 LONS-LE-SAUNIER - 84.24.15.76



Sans engagement de ma part, je souhaite recevoir une documentation sur la formation :

Cycle technicien des Forces de Vente

Cycle supérieur des Forces de Vente

NOM Prénom

Adresse

Ville Code postal Téléphone

SECURITE

Quelle couverture pour les jeunes ?

Chômeurs, étudiant, apprentis... A chaque situation, correspondent des droits différents. Bref rappel.

EN matière de couverture sociale des jeunes, la Caisse primaire d'assurance maladie détermine plusieurs situations :

Pour les scolaires et étudiants, deux cas : les moins de 16 ans voient leurs soins remboursés sous le numéro de sécurité sociale d'un des parents. Même chose pour les 16-20 ans, à condition d'avoir fourni un certificat de scolarité en septembre. Jusqu'à 28 ans, s'ouvre ensuite le droit au régime étudiant. Sauf pour les salariés d'une activité continue au 1er octobre (régime des salariés) et les personnes mariées ou en situation maritale avec un conjoint ou concubin salarié, qui deviennent ayant-droit de cette personne. A savoir également que les droits continuent pendant un an après la fin des études.

Les apprentis bénéficient des avantages de la Sécurité sociale

comme tout autre salarié. En cas d'interruption d'activité (maladie, maternité, accident du travail), ils ont droit à des indemnités journalières calculées en fonction de critères particuliers. Même situation pour les stagiaires en formation professionnelle dans un établissement agréé.

Pour les appelés du service national, les soins sont assurés gratuitement par le service de santé des armées, y compris pendant les permissions. Les familles sont remboursées des soins par l'organisme qui assurait l'appelé avant incorporation. A son retour, lui et sa famille bénéficient de remboursements des soins pendant 12 mois sans conditions.

Les chômeurs indemnisés sont pris en charge tant qu'ils perçoivent une allocation ASSÉDIC, puis pendant 12 mois en cas de cessation de paiement de l'allocation. Au-

delà, les soins sont pris en charge pendant 6 mois renouvelables sur présentation d'une attestation sur l'honneur de recherche d'emploi. Sans allocation ASSÉDIC, les soins sont remboursés pendant 12 mois.

Les salariés de 16-25 ans sont remboursés pendant trois mois sans condition lors de leur premier emploi. Ensuite, soixante heures de travail pendant 30 jours consécutifs donnent droit au remboursement des soins pendant un an. En ce qui concerne les indemnités journalières ou revenu de remplacement, deux cas se présentent : jusqu'au 6^e mois d'arrêt de travail, les droits sont ouverts après 200 heures de travail pendant 90 jours consécutifs. Au-delà du 6^e mois, il faut compter 12 mois d'immatriculation et 800 heures de travail au cours des 365 jours précédant l'arrêt, dont 200 heures effectuées dans les trois premiers mois.

SOINS

Pallier l'absence de couverture sociale

Les personnes qui ne possèdent pas de protection sociale existent. La Caisse primaire d'assurance maladie propose deux solutions.

Un exemple : les personnes inscrites à l'ANPE n'ayant pas droit aux allocations ASSÉDIC ne bénéficient pas systématiquement d'une couverture pour leurs soins. Pour ceux-ci, comme pour toutes les personnes n'ayant pas de protection sociale, deux solutions.

Il existe tout d'abord depuis le 30 mars 1993 une nouvelle catégorie d'ayant-droit, pour les per-

sonnes qui vivent sous le même toit et à la charge totale d'un assuré social (qu'il y ait lien de parenté ou non). Une situation valable à condition qu'elle existe depuis au moins un an.

Seconde solution, l'assurance personnelle : une demande d'adhésion peut être formulée à tout moment auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie. La

cotisation peut être prise en charge personnellement, par la CAF si le bénéficiaire perçoit certaines prestations familiales ou par d'autres organismes comme la DPAS (Direction de la prévention et de l'action sociale). A noter que les conjoints, concubins, enfants à charge, ascendants, descendants et colatéraux peuvent bénéficier de cette assurance.

La rubrique de la Caisse d'Epargne



CRBF Une information sur toute question financière

La Caisse d'Epargne par- raine le CRBF (Centre de Recherches et de formation sur le Budget et les Finances), association à but non lucratif ayant pour principal objectif de favoriser la meilleure compréhension des mécanismes bancaires et financiers par le grand public. Historiquement, le CRBF a été créé en 1957 (sous le nom de Centre de Recherches sur le Budget Familial) par René Laurent, alors Directeur du Bureau central des Caisses d'Epargne.

Aujourd'hui, le CRBF oeuvre conformément aux souhaits exprimés par les pouvoirs publics français et les autorités européennes, pour améliorer la protection et l'information du consommateur de produits et services financiers. Le soutien de la Caisse d'Epargne traduit concrètement son engagement et son implication dans les efforts déployés pour apporter aux citoyens une information financière claire et accessible.

Le CRBF offre une véritable action pédagogique dans le cadre de sessions de formation. Ses conseillers interviennent aussi bien en milieu scolaire pour sensibiliser les jeunes à la banque qu'auprès des administrations, des entreprises et des associations. Ses interventions prennent des formes très différentes : animations en milieu scolaire, séminaires de formation, colloques et réunions publiques, participation à des salons...

Le conseiller CRBF, non seulement formateur, mais aussi psychologue et

pédagogue peut intervenir sur plusieurs thèmes : mieux gérer son budget et sa trésorerie, financer ses projets, valoriser ses placements, réussir son projet immobilier, préparer son avenir. Et également accession à la propriété, crédit à la consommation, préparation d'une succession, préparation à la retraite... Il n'évoque pas les produits de tel ou tel établissement, mais aborde des sujets généraux : les types de crédit ou d'assurance par exemple. La transparence étant de rigueur, il parle de la concurrence en toute objectivité. Il apporte des informations pratiques à ses interlocuteurs, qu'ils soient clients Caisse d'Epargne ou non. Il n'est pas là pour juger la situation financière des personnes présentes aux formations mais pour les informer.

Les sections CRBF sont créées par les Caisses d'Epargne locales. Celle de Franche-Comté a vu le jour en 1992. A ce jour, le CRBF compte 33 salariés, parmi lesquels 28 conseillers répartis sur 22 Caisses d'Epargne. Il se targue de plus de 2000 réunions annuelles ; 20000 adultes en sessions de formation et l'information de 25000 jeunes.

Un public qui témoigne de l'intérêt de la démarche du CRBF et illustre la sensibilité de nos concitoyens aux questions financières, comme l'intensité de leurs attentes en matière d'information financière. Contact : Laurent Mindikowski (81.65.76.37)



Arbois Tourisme

Route de Dole
39600 ARBOIS
Tél. 84.66.09.35

AUTOCARS RAMOUSSE

<p>Voyages avec NATIONAL TOURS</p>	Sortie 1 jour		
	BALADE PARISIENNE : 17-12	200 ^f	FLAINE : Les dimanches du 8-1 au 26-3 168 ^f
	MARCHÉ DE NOËL A FRIBOURG : 7-12 et 10-12	120 ^f	REPAS DE NOËL A GROZON : SPÉCIAL GROUPE - DÉCEMBRE
	MARCHÉ DE NOËL A KAYSERBERG : 10-12	120 ^f	

Autres destinations, autres dates, week-end, sortie de nos brochures 1995 début janvier - correspondant voyages FRAM

DROGUES

Le débat sur la dépénalisation est

La discussion est d'actualité en France : pour ou contre la vente libre, pour ou contre les peines liées à l'usage. Le problème est-il là ?

D'un côté un paysan du Laos ou d'Amérique latine qui n'a plus pour seule ressource que la culture du pavot (ou de la coca). De l'autre un consommateur qui a besoin de 1000 francs par jour s'il veut satisfaire sa dépendance à l'héroïne. Le premier gagne 1 franc pour 8000 francs d'héroïne vendue en Europe. Le second est seul à savoir ce qu'il gagne... Entre les deux, le trafic international de drogue réalise des chiffres d'affaire avoisinant les 300 milliards de dollars. Au moins 20 milliards de francs en France. Bien entendu, certains dealers de rue amassent des sommes importantes. La drogue trouve ses racines dans la misère et l'exclusion pas seulement parce qu'elle donne l'impression de résoudre des problèmes. C'est aussi pour beaucoup l'unique moyen de gagner facilement de l'argent. Mais comme le souligne M. Emy, inspecteur divisionnaire à Besançon, « ceux qui en profitent vraiment, ce sont toujours les grands réseaux de distribution ». Avec une condition sine qua non, profiter de l'argent généré, donc le blanchir. Les méthodes sont nombreuses, connues, difficiles à stopper : dépôt d'argent sur le compte d'un prête-nom, échange de liquide contre des chèques avec des entreprises qui en ont besoin, virements à l'étranger, utilisation de chèques postaux américains ou de bons du Trésor français souvent anonymes. Personne n'est dupe, ni les banques, ni d'autres institutions qui n'en demandent pas tant. Et ce n'est pas seulement un problème de discussions entre grands pontes du narcotrafic à des lieues de la vie quotidienne : il arrive que tel ou tel com-

merçant bisontin reçoive par fax ou par courrier des propositions de prêts très très avantageux pour renflouer une trésorerie. S'il accepte, il devra rembourser à une entreprise lointaine. L'argent a transité par une entreprise licite, il est devenu licite.

Dans un contexte où les circuits ne connaissent pas de frontière, les tentatives de dépénalisation n'ont jamais réussi à agir sur le trafic ou la consommation de drogue de la façon voulue. Pas plus que les pratiques répressives d'ailleurs. Ce n'est pas faute de conventions internationales ou d'organismes spécialisés.

L'alcool le tabac ces drogues...

Outre le problème des circuits financiers, la lutte contre la drogue se heurte à une difficulté : elle connaît des frontières. Chaque Etat possède ses lois, fruits d'une certaine mentalité. Des Pays-Bas à la France, les pays d'Europe possèdent leurs propres arsenaux. Problème réel au moment d'ouvrir les frontières : peut-on autoriser la consommation dans un pays, l'interdire dans l'autre et laisser libre circulation entre les deux ?

Pour faire face à cette situation M. Von Achem, magistrat de liaison néerlandais à Paris, n'est pas seul à réclamer une « nécessaire coordination à la fois de la législation et du travail de la police et de la justice entre la France et les Pays-Bas ». Mais comment coordonner des mesures issues de pratiques et de cultures différentes ? Un exemple, les

Pays-Bas fondent leur pratique sur une grande tolérance, sur la séparation des drogues « douces » et « dures ». Une position loin d'être d'actualité en France. Dans le débat sur les drogues, le phénomène culturel est au cœur du problème : la classification des drogues par les conventions internationales et les pays occidentaux n'a rien à voir avec des critères scientifiques. L'alcool et le tabac, drogues au sens sanitaire (stimulants ou déprimeurs du système nerveux, créant une dépendance, susceptibles de constituer un danger sanitaire et social), ne le sont pas au sens juridique. Le cannabis, la coca ou le haschich, dont les effets sont moins nocifs, sont classés dans les drogues prohibées. En l'occurrence, les substances traditionnelles du Sud de la planète sont prohibées, celles du Nord autorisées...

Le toxicomane un individu

Toutes ces perspectives abordent le problème de la drogue en termes globaux. Quid de l'individu ? « Les toxicomanes ont pour seul trait commun l'effondrement de leurs liens sociaux » affirme M. Cornier, directeur du centre de soins de toxicologie de Grenoble. Or l'habitude est prise, notamment dans l'opinion, de considérer la toxicomanie comme une. Et de lui appliquer une étiquette infamante, sans considérer que « la toxicomanie fonctionne sur la loi de l'offre et de la demande, fondement de notre économie. La drogue fonctionne comme une autre marchandise. Et réalise la satisfaction par l'objet



dont nous abreuvons les slogans publicitaires (« vous ne pourrez plus vous en passer », « vous en avez rêvé »).

Le temps où étaient appliqués traitements coercitifs et thérapeutiques dirigés vers une « maladie », non une individualité, semble cependant s'éloigner, avec le travail de médecins et d'associations d'accueil. M. Cordier précise l'inutilité d'une méthode globale de traitement : « La toxicomanie est toujours un problème singulier, individuel dans lequel il faut interpeller une subjectivité. Et le toxicomane peut très bien être

convaincu de la nocivité de sa démarche et ne pas s'arrêter pour autant. Quand il se drogue, il considère son corps comme un sac qu'il faut gaver jusqu'à ce qu'il déborde. Il n'y a pas de toxicomane en France qui ait du mal à trouver ses produits. Alors s'il vient voir un médecin c'est que quelque chose s'est produit, c'est qu'il veut faire attention à son corps. Il faut se comporter normalement avec lui. Son choix est fait ».

Stéphane Paris

CREER VOTRE ENTREPRISE ?

EN 0 105794

VOUS souhaitez créer votre entreprise ?

Vous avez travaillé votre projet et vous estimez qu'il peut tenir la route ?

Vous avez rencontré des professionnels de la création d'entreprise qui vous ont encouragé ?

Mais il vous manque des capitaux pour bouclier votre plan de financement

Sachez que l'Etat peut vous aider à vous établir à votre compte grâce à l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise si vous êtes :

- soit demandeur d'emploi indemnisé par les Assedic
 - soit demandeur d'emploi non indemnisé mais inscrit à l'ANPE depuis au moins 6 mois
 - Soit allocataire du R.M.I.
- Quel est le montant de cette aide ?

32.000 F

- Auxquels s'ajoutent le maintien de la couverture sociale pendant 12 mois

- Des chèques-conseils pour vous accompagner dans votre "aventure"

Enfin, sachez que si votre projet vous semble un peu court, l'ANPE assure des sessions de sensibilisation à la création d'entreprise. Celles-ci vous permettront de préparer le montage de votre entreprise en disposant du maximum d'information.

Pour en savoir plus sur les aides ou sur les sessions de préparation, contactez votre agence locale pour l'emploi.

ANPE

RÉ

De

Lieu
Ves

L

bénévoles
les toxic
premiers
région à
elle est c
tère de la
de soins
charge de

D'abord
mation,
réaliser d
long term

Aspect
médical,
« Les per
voir ont t
mal-être,
avoir coi
copains »
une ang
l'interv
d'animate
d'une thé

Est-il nécessaire ?



Champs de pavot à opium en Turquie. A partir de là sont produits codéine et morphine, qui donne l'héroïne.

ON

Associations d'accueil

d'information mais surtout d'accueil, « l'Escale » à Vesoul aide les toxicomanes et leurs familles.

En décembre 94, l'association « l'Escale » à Vesoul a 10 ans. Créée par 32 personnes, elle a été l'un des premiers centres d'accueil de la région. Aujourd'hui, reconnue par le ministère de la Santé, elle est spécialisée dans la prise en charge des toxicomanes.

Elle propose des entretiens d'écoute et d'information, des propositions pour des soins, d'urgence ou à

long terme. Elle est en charge sur le plan médical et aussi psychologique. Les personnes qui viennent nous voir ont un parcours de soins différent de celui des autres. Ce sont les mêmes personnes qui disent qu'elles ne peuvent pas vivre avec la drogue. Elles ont une prise en charge sociale fréquente et une prise en charge médicale, outre le médecin, il y a une psychologue, une assistante sociale, une aide sociale de couple.

Car « l'Escale » accueille aussi la famille ou l'entourage du toxicomane. « Avec des toxicomanes qui viennent de toute la société, pas seulement des milieux défavorisés ».

Cette prise en charge réalisée surtout avec des mots, menée par une prise en compte sociale globale amène une collaboration avec d'autres structures, des hôpitaux et des centres de postcure à Dijon ou en Alsace.

« Il est positif que les gens qui viennent ici sortent de la galère pendant un moment, alors nous prenons tout le temps qu'il faut ». L'an dernier, 67 toxicomanes ont suivi environ 1000 consultations.

Les lieux d'accueil francs-comtois :

L'Escale, 13 rue Salengro, 70000 Vesoul (84.76.62.62).

L'Escale, espace des Carmélites, rue des Casernes, 70100 Gray.

Espoir Drogue, 6 rue de la Madeleine, 25000 Besançon (81.83.32.32). Permanence : 3 rue de la Gendarmerie, 25000 Besançon (81.46.46.93).

Face à la drogue, 29 Grande Rue, 25000 Besançon.

Le Relais, 12 avenue Foch, 25207 Montbéliard cedex (81.91.09.22).

Le Relais, 1 rue de l'As de Carreau, 90000 Belfort (84.21.76.02).

Passerelle 39, 315 rue des Gentianes, 39000 Lons-le-Saunier (84.24.66.83). Permanences : centre médico-social, rue Mercière, 39600 Arbois (84.66.15.93) ; centre médico-social, quai Jobez, 39400 Morez (84.33.37.30) ; centre médico-social, rue du Champ de Foire, 39800 Poligny (84.37.12.16) ; centre médico-social, 3 avenue de Belfort, 39200 St-Claude (84.45.20.88)

Renouveau, le Bourg, 39140 Chapelle Voland

DEBAT

Confidentielle défonce

Chacun a « sa » drogue. Stress abusif, vitesse excessive sur la route, tabac, alcool, surconsommation de médicaments, pratique trop intensive du sport, dopage, suralimentation et parfois malheureusement usage de ce qu'on appelle « la » drogue.

Qu'est-ce donc qu'une drogue, sinon tout ce qui peut causer de sérieux dommages à la santé ? Pour lutter contre le fléau, tous les Etats européens utilisent la loi, la prévention et les soins. Ces politiques mûrement réfléchies par de nombreux acteurs expérimentés (Juges, policiers, médecins, éducateurs) ont prouvé leur efficacité. La consommation immodérée d'alcool est sérieusement réprimée au volant, l'usage de tabac interdit dans les lieux publics, le trafic de stupéfiants sanctionné. Tout usage abusif de substances dangereuses pour la santé est réprimé. Inégalement certes, et exception partielle faite de la consommation irréfléchie de médicaments. Conséquence du tabou sacro-saint franco-français, confidentielle défonce, et de son totem : la Sécu.

Malgré les réponses alliant répression et démarches de

soins, le fléau n'est pas endigué. Il y a deux ans à peine, un débat sur la pénalisation et la dépenalisation aurait soulevé un tollé. Aujourd'hui, presque toutes les positions sont nuancées : la question est en grande partie dépassée. La drogue crée une dépendance, sanctionne la personne dans son physique et affaiblit son droit fondamental de liberté. Le drogué est prisonnier de sa dépendance. Quand il n'est pas prisonnier tout court. Ceux qui utilisent des stupéfiants échangent parfois leur seringue. Pour trouver l'argent nécessaire, il leur arrive de se prostituer. A l'ère du SIDA, ils mettent leur vie et celle des autres en jeu. Ils agressent aussi parfois et ce sont les plus faibles qui sont visés, les jeunes et les plus âgés. Après avoir puni, puis puni et cherché en même temps à guérir, est venu le temps de s'attaquer à la racine du mal. Le drogué exprime un mal-être. Le mal-être ne peut être éradiqué que par le bien-être. Qu'est-ce que le bien-être ? Comment le mettre en oeuvre ? La question est ouverte.

Philippe RENAHY

Sida

Plus de 4000 toxicomanes atteints

Le problème de la toxicomanie a pris une nouvelle dimension avec l'apparition du SIDA et la transmission par seringues interposées. 18,1% des toxicomanes sont atteints d'une infection liée au VIH. Aujourd'hui, les toxicomanes représentent le deuxième groupe de transmission du SIDA après les homosexuels (4078 cas au 31 mars 92).

Il a provoqué entre autres la mise en place de programmes à base de méthadone, produit de substitution consommé sous forme liquide en présence d'un médecin et permettant de sortir de la

dépendance en supprimant les signes de manque physique. 500 toxicomanes auraient actuellement accès à ces soins.

D'autre part ont été mis en place par le conseil national de l'ordre des pharmaciens un certain nombre de Stéribox, contenant du matériel stérile destiné à prévenir la propagation de l'épidémie : deux seringues, deux tampons alcoolisés, un flacon d'eau stérile, un filtre en coton, un préservatif, un étui pour la seringue usagée, des messages de prévention, des adresses de centres d'accueil.

PREVENTION

Un problème de communication ?

Nombre de spécialistes considèrent la communication comme meilleur moyen de prévention. « Parce que, souligne le Dr Curtet, praticien parisien, la toxicomanie n'est pas une maladie et ce n'est pas le produit qui provoque une pratique toxicomaniaque, c'est un état d'esprit ».

La prévention a besoin d'être effectuée tôt et l'Education nationale est bien souvent accusée de ne pas en faire assez. Pourtant des initiatives sont prises : « clubs santé » en 82, « médiateurs » en 83, réalisation de brochures distribuées dans les lycées et collèges. En 90, ont été créés des comités d'environnement social (CES), pour réunir loca-

lement les partenaires concernés par la prévention. Professeurs mais aussi parents, associations, médecins...

C'est également dans cette optique d'idée qu'a eu lieu en octobre dernier la « Semaine européenne de prévention des toxicomanies ». De nombreuses manifestations à l'égard des lycéens avaient été organisées à cette occasion par les différents tribunaux francs-comtois.

Et la communication représente souvent elle-même une prévention : les associations d'accueil des toxicomanes commencent d'abord par le dialogue.

En bref

● **05.23.13.13** - ce numéro de téléphone gratuit et national mis en place par la DGLDT (Délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie) met à la disposition de tous écoute, informations et orientations en matière de drogues et de toxicomanies. Ce service entièrement anonyme fonctionne tous les jours 24h/24.

● **Centres de postcure** - ces centres prennent en charge essentiellement la dépendance psychique, beaucoup plus difficile à vaincre que la dépendance physique. Ces structures d'accueil de 3 types (foyers de postcure, familles d'accueil, cures ambulatoires) dont la démarche est souvent longue n'obéissent qu'à une règle : l'interdiction de tout usage de drogue.

Il existe environ 650 centres en France et près de... 6000 en Italie. Il n'y a pas d'organisme de ce type en Franche-Comté.

● **DISTRIBUTEURS** - Le ministère délégué à la santé a annoncé en septembre dernier une campagne d'installation de distributeurs-échangeurs de seringues stériles pour les toxicomanes. Objectif : cent installations en service à la fin de 1995.

AIDE

Dr Curtet : « On ne devrait pas incarcérer les drogués »

Depuis 25 ans, ce médecin travaille auprès des toxicomanes et au niveau de la prévention. Un homme d'expérience, qui a déjà créé deux associations.

Quel est votre travail par rapport à la drogue ?

J'ai travaillé avant tout au niveau de la prise en charge mais aussi sur d'autres terrains, notamment en prison et avec des magistrats. Assez rapidement également dans le milieu de l'école, des lycées. En 79, j'ai créé le « Trait d'union », centre de soin, de consultation, de postcure avec un travail important dans les maisons d'arrêt de la région parisienne.

Depuis 3 ans, j'ai laissé à mon assistant la charge de ce centre, en me disant qu'un retard considérable s'est installé dans la prévention. Donc j'ai créé une nouvelle association, « Grande écoute », qui a pour but la prévention grand public des conduites toxicomaniaques.

Pensez-vous que la prison est un moyen de thérapie ?

Aucunement. La prison n'est en aucun cas un lieu thérapeutique. Je ne dis pas qu'il ne faut

jamais mettre quelqu'un en prison : pour celui qui a commis un délit de droit commun, il est important que la loi s'applique, protège la société s'il risque de nuire. Mais ce n'est pas un lieu thérapeutique.

Le maximum que puisse obtenir un toxicomane en prison, c'est d'être sevré sur le plan physique. Comme la toxicomanie pose des problèmes d'ordre socio-psychologique intenses que la personne a cru résoudre avec la drogue, ce sevrage physique est totalement insuffisant. Nous avons des gens en prison et sevrés physiquement. Mais la nécessité de se droguer et les raisons pour lesquelles ils se droguent sont restées les mêmes et bien évidemment ne vont pas être résolues en prison.

Est-ce que la prison peut-être incitative ?

Incitative à la drogue, je ne sais pas ; mais incitative à l'exclusion, oui. C'est vrai qu'il y a un rôle de pourrissoir de la prison qui fait que si on y passe du temps, on peut y acquérir « la

haine » comme ils disent et puis les techniques pour pouvoir faire des casses...

Il est important de maintenir un interdit sur les drogues, parce que c'est un rempart sur lequel on peut prendre appui pour aider les gens, mais je crois que ceux qui transgressent cet interdit, c'est-à-dire les usagers de drogues, ne devraient jamais être incarcérés.

Le grand changement devrait être là, au niveau de la loi : que l'usage de drogue ne puisse jamais être sanctionné par une incarcération.

La prison peut-elle être préventive par la crainte qu'elle inspire ?

Je n'y crois pas du tout. Vous savez, quand quelqu'un est vraiment toxico et vraiment va mal, il joue tous les jours avec la prison, il joue tous les jours avec la mort.

Donc la prison n'est absolument pas quelque chose qui va l'empêcher de rentrer dans cette conduite.

Et votre avis sur la dépenalisation ?

Je pense que c'est une erreur parce qu'il faut être conscient que la drogue, dans la quasi-totalité des cas des usagers d'héroïne et même dans au moins 10% des cas des usagers de cannabis, traduit une souffrance, un malaise qu'on s'imagine résoudre avec la drogue.

Or la seule réalité de la drogue est qu'elle ne résoud rien. Si vous ne pénalisez plus, ça veut dire qu'il n'y aura plus personne pour dire à ceux qui s'imaginent qu'ils vont résoudre quelque chose avec la drogue : « Ecoutez, là vous êtes dans une mauvaise voie, peut-être qu'il y a d'autres manières possibles, sur le plan social, sur le plan thérapeutique, il ya des gens, des animateurs, des éducateurs, des médecins qui peuvent vous aider ». On n'aurait donc plus ce point d'appui permettant de donner cette réponse. Je crois qu'il faut garder l'interdit, non pas pour sanctionner, mais pour aider.

S.P.

FR 2 261194

FEMMES
POUR VOTRE AVENIR

LE TECHNIQUE

Début 95, l'AFPA vous propose en Franche-Comté des formations qualifiantes gratuites et rémunérées pour devenir :

- Agent d'entretien systèmes automatisés, à Vesoul
- Régleur en automatismes, à Montbéliard
- Couvreur-zingueur, à Lons-le-Saunier
- Charpentier bois, à Lons-le-Saunier
- Technicien maintenance électroménager, à Vesoul
- Technicien maintenance informatique, à Belfort
- Outilleur, à Besançon
- Régleur outillage plasturgie, à Lons-le-Saunier
- Technicien bureautique informatique, à Besançon
- Maçon, à Besançon
- Technicien maintenance automatisme, à Montbéliard
- Menuisier, à Vesoul

INFORMATION : AFPA
81.52.14.90



association nationale pour la formation professionnelle des adultes

Région Franche-Comté

UN CADEAU PERSONNALISÉ : LE JOURNAL DE SA DATE DE NAISSANCE

... UN FAX-SIMILÉ
EXTRAIT DES
JOURNAUX PARUS
DEPUIS LE 5 MAI 1889

(Sauf du 15-6-40 au 7-10-44 et les jours de non parution)

• La page Une, seule : **80 F**
(TTC, port compris)

• Le journal complet : **150 F**
(TTC, port compris)



BON DE COMMANDE

A envoyer, accompagné de votre règlement à :
"JOURNAL DE VOTRE NAISSANCE"
L'EST REPUBLICAIN
54185 HEILLECOURT
cedex

JOUR	MOIS	ANNEE	EDITION	Nb

Nom : Prénom :
N° : Rue :
Code postal : Localité :

POLICE

Les effets pervers de la dépénalisation

Inspecteur divisionnaire à Besançon, M. Erny enquête depuis une vingtaine d'années sur le milieu de la drogue.

Quels problèmes peut poser une dépénalisation ?

Il faut s'entendre sur les termes. Certains prouvent pour diverses raisons pas toujours désintéressées une évolution des législations sur l'usage des drogues. La dépénalisation signifie un usage ni interdit ni réprimé. D'autres parlent de légalisation : l'usage ne serait plus interdit mais les activités liées à la consommation seraient organisées par la loi, par un commerce sans restriction ou passif (monopole sans publicité) ou par une distribution contrôlée. Chaque nation tente de répondre à cette question dans le cadre de la convention de 1961, en votant des législations en rapport avec sa situation. L'unification des législations est utopique, aucune n'ayant fait preuve d'efficacité totale. Il me semble malsain de céder face à des expériences qui ont montré soit leur inefficacité, soit leur échec et dont l'unique postulat est la fuite en avant, l'abandon cynique. Sous prétexte de libéralisme d'une tranche de la population qui va tomber de plus en plus jeune entre les mains des revendeurs et des trafiquants. La distribution organisée ne peut se prévaloir d'aucun fondement d'efficacité économique, médicale ou sociale. Elle s'oppose à l'exercice de la liberté, les drogues étant associées à l'évidence à la misère, à la corruption et à la négation de la personne. Ne soyons pas dupes de théories fumeuses qui tentent de justifier a posteriori des situations désastreuses, telles les « scènes

ouvertes de la drogue » à Zurich. L'adaptation de l'offre à la demande est trop rapide pour théoriser, les éléments et les réactions échappent souvent à toute prévision rationnelle. Et dans une optique de dépénalisation, tout interdit visant à protéger les populations fragiles, dont les mineurs, les désignerait comme cible aux revendeurs.

Même en ce qui concerne les drogues douces ?

Ce terme me hérisse en raison de l'hypocrisie qu'il véhicule. Cette terminologie date des années 50. C'est une qualification sans fondement pharmacologique ne présentant d'intérêt que pour les autruches que sont les utilisateurs ou les parents qui trouvent dans cette limite matière à se rassurer. Il n'y a pas d'échelle de valeur dans les toxiques. Pour comparer, il est stupide de parler d'alcool dur ou doux. Ce n'est pas le produit le plus important mais la toxicomanie qui résulte de l'usage. Prenons le cannabis. Pour la législation hollandaise, tel pourcentage de cannabinoïde correspond à une drogue douce. Passé ce pourcentage, le cannabis devient drogue dure. Ce qui signifie qu'on accepte l'usage et la vente jusqu'à un certain seuil et qu'on applique la répression passé ce seuil. Cette distinction est inutile, hypocrite, scientifiquement fallacieuse. Elle banalise l'usage et la vente de certains produits en satanisant l'héroïne ou la cocaïne dont les effets et les toxicomanies sont plus spectaculaires. L'expérience a montré qu'il faut être plus pru-

dent dans l'évaluation de l'usage d'un produit. Tout produit n'est ni diable ni diable et si le cannabis est la drogue du début, l'escalade vers d'autres drogues est très souvent fonction de circonstances et n'est pas inéluctable. Le contact répété avec des revendeurs souvent polytoxicomanes y conduit cependant facilement. Il faut se garder de tout ce qui tend à faire croire que l'usage de toxiques destructeurs pour la personnalité est inoffensif.

Est-ce qu'une dépénalisation ne permettrait pas de lutter contre la délinquance ?

Partout où il y a eu dépénalisation de fait, il a été constaté une augmentation de la toxicomanie et du trafic. Une zone de tolérance est rapidement exploitée par les trafiquants. L'offre s'adapte vite à la demande et amplifie l'extension de la toxicomanie. Force est de constater que contrairement aux idées reçues, le prix élevé de l'héroïne et de la cocaïne limite l'accès au produit. Si l'argent nécessaire à l'achat génère une délinquance importante, on constate que là où la drogue est bon marché, la criminalité augmente plus. Cela résulte plus de l'état de toxicomanie des personnes que du prix du produit. On peut en faire la démonstration avec l'alcool, produit licite bon marché accessible à tous, qui génère une criminalité dont l'importance n'est plus à démontrer. La dépénalisation ne ferait qu'ajouter des problèmes sans apporter de réponse à la demande de toxiques de notre société.

MARCHÉ

Une région aux pratiques banales

Le marché de la drogue à Besançon : ni plus ni moins développé qu'ailleurs. Une seule particularité : la proximité de la Suisse.

Cinq cent vingt-cinq interpellations dans le Doubs en 93, un mort par overdose à Besançon en 94, le département ne se distingue ni plus ni moins que d'autres. Une satisfaction, les arrestations pour usage de cocaïne n'existent pratiquement pas ici. Pour le reste, Besançon est représentatif du marché français. A commencer par la drogue chez les mineurs, qui selon M. Erny « existe partout, plus ou moins en fonction du tissu social du quartier ».

A noter un attrait particulier pour le cannabis à Besançon, « avec des zones de fourniture privilégiées : essentiellement Lyon et Marseille, très souvent dans les milieux maghrébins. En ce qui concerne l'héroïne, le ravitaillement a lieu en Suisse. Le plus gros marché, c'est Berne et surtout Zurich. Accessoirement, toutes

drogues confondues, des individus vont se ravitailler en Hollande. C'est dans le domaine public, c'est le trafic de n'importe qui. »

Quant aux dealers de la région, « ils sont issus des groupes urbains à problème, il n'y a pas de mystère. Où il y a concentration de problèmes, il y a terrain favorable à la vente parce qu'il y a une concentration d'individus qui résultent de procédés d'exclusion et qu'il faut bien qu'ils vivent » précise M. Erny.

Reste une évolution récente : les revendeurs de cannabis il y a 3 ans sont devenus des consommateurs d'héroïne. « Ils l'ont d'abord sniffée, ensuite ils la fument et ils se piquent. Cela correspond à l'effondrement du prix de la drogue en Suisse. En l'espace d'une année, elle est passée de 800 francs français la gramme d'héroïne à 100

francs. Ce qui ne vaut pas plus qu'une barrette de 2 grammes de cannabis en France. Et maintenant, ces consommateurs sont passés dealers d'héroïne et ont étendu la dispersion du produit. Et ils vendent à une population d'utilisateurs de cannabis avec qui ils sont en rapport, parce que faisant partie des mêmes circuits de distribution ».

En Suisse, on constate que les revendeurs sont plus actifs car ils doivent vendre plus pour réaliser le même bénéfice. La drogue bon marché devient accessible à une population moins argentée et plus jeune. Et le taux de délinquance, au lieu de régresser parce que la drogue est bon marché, augmente.

S.P.

DEBAT

Qu'est-ce que la dépénalisation ?

Le débat sur la dépénalisation est toujours d'actualité en France. Notamment à l'égard du cannabis, dont de nombreux pays voisins ont autorisé l'usage (Pays-Bas, Espagne...). Actuellement, sur 10 consommateurs qui passent devant le juge, 4 vont en prison. Le premier argument des partisans de la dépénalisation considère qu'il n'y a pas lieu de réprimer un acte qui est avant tout un choix personnel, un acte de liberté individuelle.

La dépénalisation serait aussi le moyen de faire baisser des prix élevés qui condamnent de fait les toxicomanes à la clandestinité. Elle permettrait en conséquence de mettre fin à la délinquance des toxicomanes, qui cesseraient leurs agressions si on autorise la vente libre. A plus long terme, c'est la fin du trafic et des profits accumulés par ce dernier qui est visé. Depuis l'apparition

du SIDA un autre argument vient consolider cette opinion : dépénaliser permettrait une amélioration des conditions sanitaires des toxicomanes.

Les partisans de la dépénalisation considèrent également la répression de l'usage absurde dans la mesure où l'alcool et le tabac, substances à mille lieues d'être interdites, tuent bien plus que la drogue en France.

Le mouvement de la dépénalisation, précédé par les libertaires et contestataires des années 60, comprend aussi des théoriciens de l'ultra-libéralisme, adeptes du laisser-faire. Leur argumentation : la drogue est un produit parmi d'autres qui doit être soumis au libre jeu de l'offre et de la demande. L'Etat doit se contenter d'en contrôler le commerce et de prélever des taxes.

LOI

Trafic et consommation condamnables

Les textes en vigueur en France sont regroupés dans le « Code de la santé publique ». Pièce maîtresse, la loi de 1970 « relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses ». La loi française dans son état actuel réprime expressément l'usage de stupéfiants sous toutes les formes. Dans la pratique, elle est plus souple et comporte un dispositif spécifique pour l'articulation soins-répression. En clair, la loi de 1970 réprime le trafic et la consommation de drogues, sans distinction entre drogues « dures » et drogues « douces ». Elle considère également le dro-

gué comme un malade qu'on peut envoyer en cure plutôt qu'en prison. Peines théoriques prévues : 2 mois à 1 an d'emprisonnement et 500 à 15000 F d'amendes pour usage, 2 à 10 ans d'emprisonnement et une amende pour acquisition ou pour transport, détention et cession, 10 à 20 ans en cas de culture, fabrication, importation. Particularité : les usagers qui fournissent de la drogue afin de financer leur propre consommation encourrent une peine de 1 à 5 ans d'emprisonnement.

A noter qu'une commission a été nommée pour se prononcer sur la suppression des peines de prison pour simple usage de drogue.

En bref

❖ **CHIFFRES** - On estime à 1 million les consommateurs réguliers de drogues « douces ». 5 millions de personnes ont déjà fumé un joint. Il y aurait également 150000 à 200000 héroïnomanes en France. En 1993, l'Office central pour la répression du trafic illicite a enregistré 27781 affaires d'infraction. D'autre part, la drogue a causé 454 décès en France en 1993.

❖ **TOXICOMANES** - les personnes qui se droguent sont des hommes dans 89% des cas. Tous les milieux sont touchés, dans les petites ou grandes villes. Les cadres représentent 0,33% des usagers, les personnes sans pro-

fession 68% et les professions agricoles 0,05%.

❖ **ETUDE** - d'après l'Institut national de recherche pédiologique qui vient de terminer une étude sur la consommation de tabac, d'alcool et de drogues auprès de lycéens de Paris, Lille et Nice, il s'avère que leur consommation de drogues « dures » reste peu fréquente et celle de drogues « douces » est largement banalisée du point de vue du comportement et des opinions.

❖ **SANSES** - en France, en 93 ont été saisis 385 kg d'héroïne, 1718 kg de cocaïne et 430 617 doses de LSD.

En bref

● **CONCOURS - Les magazines « Okapi » et « Image Doc »**, avec le WWF et la Ligue de l'enseignement, organisent un concours « Projets Verts » pour toutes les classes de collège. Les dossiers imaginant une action de protection de la nature (nettoyer une mare, aider les oiseaux à se nicher...) sont à envoyer avant le 31 décembre. 10 projets recevront une bourse de 1000 à 2000 F pour leur réalisation. Le dossier doit comprendre : situation géographique (avec carte) du projet, calendrier de réalisation, acteur (classe, club nature...), responsable adulte, nom et adresse de la classe, partenaires éventuels et moyens matériels nécessaires. Envoyer dossiers à Concours Okapi - Projets Verts - Cedex 2495 - 99 249 Paris concours.

● **RENNES - les 16^e Transmusicales, plus important festival de rock en France**, ont lieu cette année du 30 novembre au 3 décembre. Avec une quarantaine de groupes de tous horizons. Renseignements : 99.31.12.10.

● **VACANCES - l'association Clubvac permet de partir en vacances à moindre coût** grâce au tourisme « interactif ». Centrale de réservation, Clubvac met en relation ses adhérents dans le cadre de location, échange et gardiennage de location en toutes saisons et dans le monde entier. Inscriptions valables pour une année.

Renseignements : Clubvac, 25 rue de la Nouvelle 25320 Chemaudin (81.51.26.08).

AQUARIOPHILIE

De la passion des poissons

Entretenir un aquarium, ça ne s'improvise pas. Les amateurs ont besoin d'échanger idées et conseils.

Pour les adhérents de l'Association comtoise d'aquariophilie, l'aquarium n'est pas seulement un objet décoratif.

Ce qui les anime, c'est l'amour des poissons - et non « du poisson », comme le précise l'un d'entre eux, Philippe Burla, président de l'association, reconnaît tous les avantages de préférer les poissons à d'autres animaux domestiques : « *Ca détend - d'ailleurs, 70% des dentistes ont des aquariums dans les salles d'attente - c'est silencieux et on peut partir trois jours sans problème* ». Mais pour lui, le fondement réel de la passion est ailleurs : « *Le but, c'est de recréer un milieu naturel, faire vivre les poissons, avoir des couples, permettre la reproduction* ».

Une passion qui, loin d'être exclusive entre l'homme et son bocal, se nourrit plutôt de l'échange : idées, conseils, techniques, décorations, types de poissons, il y a toujours matière à découverte. Parce que

« *si les poissons ont tous la même forme, il y a 150000 sortes de comportements différents* » souligne Philippe Burla. Certains poissons, introuvables dans le commerce, s'obtiennent par les clubs, dont certains adhérents vont s'approvisionner à la source, en Amérique centrale ou en Afrique.

L'échange, c'est donc la raison d'être de l'association comtoise née en 1957 et comptant parmi les 4 plus anciens clubs de France.

Elle organise une réunion chaque 2^e vendredi du mois présentant des exposés techniques, des diaporamas, des films, tient des permanences les autres vendredis, propose tous les ans bourse aux poissons, journée d'aquariophilie, voyages et visites, et garde contact avec nombre d'autres associations et clubs français.

Avec des résultats fructueux pour les 75 adhérents, mais aussi pour l'extérieur puisque l'association produit un bulletin



Cichlidés du Centre Pierre Mendès-France. Chaque type de poisson a un comportement différent.

tin chaque trimestre sur l'aquariophilie, et ce uniquement à partir de ses observations.

Stéphane PARIS

Association comtoise d'aquariophilie, 3 rue Beauregard, 25000 Besançon (81.80.67.36).

Choisir, aujourd'hui comme demain, son avenir dans l'armée de terre.

Une carrière dans l'armée de terre

Prévenir les risques de conflit, garantir l'intégrité de notre territoire, participer aux actions humanitaires...

Pour mener à bien toutes ces missions, les officiers, sous-officiers et engagés volontaires de l'Armée de Terre, doivent plus que jamais maîtriser un univers de technologies et faire preuve de qualités humaines.

Quel que soit votre niveau scolaire, l'Armée de Terre vous formera. Pour connaître les possibilités professionnelles qu'offre l'Armée de Terre, contactez le : Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre,



Place du 11^e-Chasseur
BP 402
70014 VESOUL CEDEX
Tél. 84.76.07.45

Quartier Ruty
64, rue Bersot
25031 BESANÇON CEDEX
Tél. 81.83.16.90

Hôtel du Gouverneur
place de l'Arsenal
BP 503 - 90016 BELFORT CEDEX
Tél. 84.28.81.39

ARMÉE DE TERRE
ARMÉE D'EXCELLENCE

COUPON RÉPONSE

NOM Date de naissance

Prénom Téléphone

Adresse

Niveau scolaire Diplômes obtenus

PATINOIRE

Le rendez-vous des jeunes sur la glace

Deuxième saison pour la nouvelle patinoire bisontine, située à Planoise. Ouverte 9 mois sur 12.

Une piste de 1600 m², des gradins chauffés de 1300 places, un système d'entretien de la glace très rapide, une petite piste d'appoint pour les débutants, l'accès à un bar, 9 mois d'ouverture 7 jours sur 7 : la patinoire Lafayette remplace avantageusement depuis deux saisons l'ancienne enceinte du parc des Expositions. Avec succès semble-t-il : 150 000 entrées payantes en 93-94, soit environ 30 % d'augmentation par rapport aux années antérieures. Cette nouvelle installation permet également d'accueillir des manifestations d'importance, tel le championnat de France de danse sur glace le 13 novembre dernier.

Rançon du succès, entre les clubs, les scolaires et l'ouverture au public, les 10 agents titulaires travaillant à la patinoire ont du pain sur la planche. Notamment les jours où l'école fait relâche et libère les 12-18 ans, qui constituent 80 % de la clientèle : « La patinoire est évidemment un lieu privilégié pour la jeunesse, une vraie discothèque sur glace. Il faut de



Un lieu privilégié pour les jeunes.

la musique (beaucoup de « dance »), il faudrait des jeux de lumières, souvent réclamés » relate M. Corne, directeur de l'établissement.

Lieu dévolu aux adolescents ? Pas seulement. Le soir, le public devient plus étudiant, les dimanches voient arriver davantage de familles. Il existe également une école municipale

de patinage (le mercredi matin en période scolaire), des stages de patinage pendant les petites vacances et pour les débutants, des initiations gratuites pour débutants le jeudi (entre 18h30 et 20h30).

Patinoire municipale, rue Lafayette (81.41.23.00).

S.P.

L'agenda sports et loisirs

● **RUGBY - l'équipe de France sera à Besançon le 17 décembre** pour un test-match face à l'équipe du Canada.

La rencontre a lieu au stade Léo Lagrange à 15h00. Location des places à partir du 7 décembre. Tarifs : 60 à 180 F.

● **RUGBY - en championnat de troisième division, l'Olympique Bisontin affronte Rhône Sportif, le 11 décembre à 15 h** au stade de Montrapon. Match précédé de celui de l'équipe 2 à 13h30.

● **VOLLEY - les équipes premières de l'ASQP** reçoivent quatre fois en décembre, au gymnase de la Malcombe.

Les féminines (3e division) accueillent Saint-Dizier le 4 (16h00) et Vandoeuvre le 18 (15h00), tandis que l'équipe masculine (2e division) rencontre Nanterre le 4 (14h00) et Ajaccio le 17 (20h30).

● **PATINOIRE - la patinoire de Charquemont (35 m sur 18 m)** entre en service au mois de décembre.

A noter que les enfants fréquentant le Centre de plein air et nature Armand Bermont (Montbéliard) bénéficient de deux entrées gratuites par enfant et par semaine d'ouverture hors vacances scolaires... pendant 10 ans.

● **SAUT A SKIS - Coupe de France A et coupe de**

France des jeunes, les 17 et 18 décembre à Chaux-Neuve.

● **RANDONNÉE - une sortie pédestre est organisée le 18 décembre** à Scey-sur-Saône (départ de Lure).

● **SALONS - les 5 et 6 décembre, salon de l'artisanat au parc des Expositions de Besançon.** Renseignements : 81.52.73.53.

● **ECHecs - Le club Belfort-Echecs organise le 7^e Grand prix international d'échecs de Belfort, du 29 au 31 décembre** prochain, à la salle des Fêtes. Compétition par parties semi-rapides de 30 minutes par joueur, avec handicap de temps. Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à la veille de la compétition, sachant que les droits sont d'autant moins élevés que l'inscription est réalisée tôt (avant le 10 décembre : 100 F pour les moins de 18 ans, 150 F pour les autres). Renseignements et inscriptions : Belfort-Echecs, 2 rue Marcel Paul, 90000 Belfort (84.21.52.80).

● **JUMELAGE - L'association des jumelages et relations internationales** de la ville de Besançon attribue 4 bourses. Les associations bisontines ayant un projet de liaison avec l'étranger (linguistique, professionnel, culturel et sportif ou humanitaire et social) ont jusqu'au 15 janvier pour déposer un dossier, 2d rue Mégevand (81.61.50.27).

BR 7 14224

Formation : Une filière européenne

ITSEA

cipes

INSTITUT de TECHNICIENS SUPERIEURS EUROPEENS

de l'ACHAT

NOUVEAU !

Devenez ACHETEUR PROFESSIONNEL

2 ans en France
(près de Belfort-Montbéliard)

Château Sahler
25400 EXINCOURT

1 an en Grande-Bretagne

UNIVERSITY OF NORTH LONDON

Renseignements :

Chantal VERDIER - 84.21.07.11

DIVERS

▲ Le CENTRE INFORMATION JEUNESSE de Franche-Comté (CIJ) recherche pour un contrat de qualification une personne de moins de 26 ans. Profil du poste : Informateur(trice)-billettiste pour le service tourisme du CIJ. Profil des candidats : sens du contact, aptitudes commerciales, intégration au travail d'équipe, maîtrise de l'outil informatique. Candidatures à transmettre à : Nadine Nicolas - CIJ, 27 rue de la République, 25000 Besançon.

CAP SUR L'AVENIR

Pour toutes ces offres, mentionner CAP SUR L'AVENIR. Déposer CV et lettre de motivation au CIJ, 27 rue de la République à Besançon.

▲ Offre 1094017. Société de bâtiment à Valdahon recherche 5 apprentis préparation CAP ou BEP pour poste de maçon, charpentier-couvreur, électricien conducteur d'engins et carreleur. Contrat d'apprentissage.

▲ Offre 1094019. Société de construction métalliques aux Fins recherche 1 serrurier-métallier avec expérience si possible du secteur de Morteau.

▲ Offre 1094032. Boucherie-charcuterie à Malbuisson

recherche un apprenti boucher. Contrat d'apprentissage.

▲ Offre 1094044. Société de sanitaire-électricité couverture zinguerie à Belfort recherche un jeune possédant BP électricité. Contrat d'apprentissage.

▲ Offre 1094045. Société de fromagerie à Orchamps-Vennes recherche un apprenti fromager. Contrat d'apprentissage.

▲ Offre 1094055. Société de Serrurerie-Métallerie à Maiche recherche un jeune niveau CAP serrurerie métallerie pour travail en atelier et chantier.

▲ Offre 1094056. Restaurant à Besançon recherche une apprenti serveuse 16-18 ans en 1ère année. Contrat d'apprentissage.

▲ Offre 1094059. Assureur recrute un technico-commercial, entre 23 et 25 ans. Secteur Haut-Doubs. Contrat d'adaptation.

▲ Offre 1194060. Garage à Maiche recherche une secrétaire, connaissance, facturation, compta, secrétariat, esprit commercial, habitant sect. Maiche personne de confiance (présentée par ses parents). Contrat d'adaptation.

Pour les annonces suivantes, la « Chambre des métiers » s'est associée avec l'Union patronale dans le cadre de la campagne « Cap sur l'avenir ».

▲ Offre 559 ChM. Entreprise bâtiment à 20 km de Besançon recherche un apprenti maçon-béton armé (personne habitant dans le secteur). Immédiatement.

▲ Offre 566 ChM. Entreprise bâtiment à 15 km de Besançon recherche un apprenti-maçon-béton armé. Immédiatement.

▲ Offre 574 ChM. Entreprise chauffage-sanitaire secteur Besançon, recherche un apprenti installations sanitaires et thermiques.

▲ Offre 576 ChM. Boulangerie secteur Saint Vit 15 km au sud de Besançon recherche un apprenti boulanger. Immédiatement.

▲ Offre 583 ChM. Entreprise bâtiment à 25 km de Besançon recherche un apprenti maçon-béton armé. Immédiatement.

▲ Offre 588 ChM. Entreprise bâtiment à 15 km de Besançon recherche un apprenti maçon-béton armé. Immédiatement.

▲ Offre 596 ChM. Carreleur secteur Pontarlier recherche un apprenti carreleur (spécialité mosaïque). Immédiatement.

▲ Offre 598 ChM. Entreprise bâtiment secteur Morteau recherche un apprenti maçon-béton armé. Immédiatement.

▲ Offre 615 ChM. Carreleur secteur Pontarlier recherche un apprenti carreleur (spécialité mosaïque). Immédiatement.

▲ Offre 616 ChM. Entreprise bâtiment-secteur Besançon recherche un apprenti maçon-béton armé. Immédiatement.

▲ Offre 625 ChM. Restaurant, secteur Pontarlier recherche un apprenti cuisine. Immédiatement.

▲ Offre 636 ChM. Boucherie direction Baumes les Dames recherche un apprenti charcutier préparation tous produits boucherie. Immédiatement.

▲ Offre 643 ChM. Hôtel-restaurant secteur Maiche recherche un apprenti cuisine. Immédiatement.

▲ Offre 644 ChM. Hôtel-restaurant secteur Maiche recherche un apprenti restaurant. Immédiatement.

▲ Offre 645 ChM. Hôtel-restaurant, secteur Pontarlier recherche un apprenti cuisine. Immédiatement.

▲ Offre 649 ChM. Hôtel-restaurant-secteur Orchamps-Vennes recherche un apprenti cuisine. Immédiatement.

▲ Offre 659 ChM. Boucherie-secteur Besançon 50 km au nord de Besançon recherche un apprenti préparateur tous produits boucherie-charcuterie prépa. traiteur. Immédiatement.

▲ Offre 706 ChM. Boucherie-secteur Pontarlier recherche un apprenti préparateur tous produits boucherie. Immédiatement.

▲ Offre 716 ChM. Boulangerie sur Besançon recherche un apprenti pâtissier confiseur chocolat. glacier. Immédiatement.

▲ Offre 728 ChM. Hôtel Restaurant secteur Pontarlier recherche un apprenti cuisine. Immédiatement.

▲ Offre 728 bis ChM. Hôtel restaurant-secteur Pontarlier

recherche un apprenti BP restaurant. Immédiatement.

▲ Offre 753 ChM. Magasin secteur Maiche recherche un apprenti boucher préparation tous produits boucherie. Immédiatement.

▲ Offre 761 ChM. Boulangerie 10 KM au nord de Besançon recherche un pâtissier confiseur chocolat. glacier. Contrat de qualification sur 12 mois. (3 è A). Immédiatement.

▲ Offre 783 ChM. Restaurant secteur Lure recherche un apprenti restaurant. Immédiatement.

▲ Offre 786 ChM. Entreprise chauffage-sanitaire secteur de Besançon, recherche un apprenti instal. thermiques. Immédiatement.

▲ Offre 788 ChM. Hôtel-restaurant secteur Besançon recherche un apprenti restaurant. Immédiatement.

▲ Offre 795 ChM. Entreprise chauffage-sanitaire secteur Pontarlier, recherche un apprenti instal. sanitaires et thermiques. Immédiatement.

▲ Offre 806 ChM. Restaurant secteur Besançon recherche un apprenti restaurant 16 ans-16 ans et demi. Immédiatement.

▲ Offre 808 ChM. Entreprise chauffage-sanitaire secteur de Besançon, recherche un apprenti instal. sanitaires et thermiques (16-17 ans). Immédiatement.

C'EST FORT C'EST DANS

L'EST RÉPUBLICAIN

*un éventail
complet
de votre vie
au quotidien*

TOUS LES JOURS

La "Une".
Vos communes.
Vos régions.
Le Monde et la France.
Votre vie de tous les jours.

TOUTES LES SEMAINES

De grands rendez-vous.
Les rubriques magazine.

TOUTE L'ANNEE

Des suppléments centrés
sur vos principales préoccupations,
des jeux et concours.

ALLOCATIONS

Des revenus pour parents isolés

L'API (Allocation de parent isolé) est versée pendant une période limitée.

Un enfant à charge ou un bébé à naître donnent droit à l'allocation de parent isolé, permettant de compléter des revenus pour qu'ils atteignent un minimum.

Cependant, le versement de cette aide ne peut être que provisoire. Au départ, trois conditions doivent être réunies.

La première concerne la situation d'isolement : donne droit à l'API le fait de se retrouver seul(e) et sans ressources ou presque. Les femmes enceintes vivant seules ou dans leur famille (ou encore dans une maison ou un hôtel maternel, un centre d'hébergement) sont concernées. De même, les personnes enceintes ou ayant la charge d'un enfant et confrontées au décès du conjoint ou concubin au cours de leur vie commune ; à un divorce ; à une séparation de droit ou de fait ou à une rupture du concubinage ; à une détention du conjoint ou concubin ou son hospitalisation pour au moins un mois sans indemnisation. Un rappel : les personnes vivant maritalement ou ayant un conjoint ou concubin au service national ne peuvent demander l'API.

Deuxième condition, avoir un enfant à charge. Il faut savoir qu'un enfant attendu n'est pas encore considéré à charge, mais le sera à sa naissance. En général, la notion d'enfant à charge est celle retenue par la CAF, les enfants ne devant pas dépasser certaines limites d'âge et de gains prévus.

La dernière condition concerne les ressources, sachant que l'API est égale à « la différence entre



Une allocation pour parent isolé ayant de faibles ressources.

le minimum correspondant à votre situation familiale et vos ressources ». Toutes les ressources sont comptabilisées, excepté certaines allocations, les majorations pour tierce personne et le capital décès de la Sécurité sociale. La CAF prendra donc en compte les revenus professionnels, indemnités journalières versées par la Sécu, allocations chômage, revenus provenant de biens mobiliers ou immobiliers, pensions, rentes et

la plupart des prestations familiales.

Enfin, il est important de savoir que l'API est versée pendant une période limitée. Elle dépend de la date de la demande et de l'âge de l'enfant. En résumé, il est conseillé d'effectuer une demande le plus tôt possible à la suite de l'événement à l'origine de la situation de parent isolé.

CAF Besançon

CAF

L'allocation de soutien familial

Elle peut être versée en cas de pension alimentaire impayée.

Un montant de pension alimentaire parfois impayé, un quotidien à assumer : cette situation peut être améliorée par l'allocation de soutien familial, versée par la CAF sans aucune condition de ressource. Cette prestation constitue une avance, car la CAF est subrogée dans les droits de l'allocataire et peut en conséquence tenter de

se rembourser des sommes allouées en récupérant la pension auprès du parent défaillant.

Le versement de cette allocation n'est pas automatique. Il faut en faire la demande. Le droit peut être ouvert dès que la pension alimentaire n'a pas été versée pendant deux mois. A produire auprès de la CAF : jugement de divorce ou ordon-

nance de non-conciliation fixant le montant de la pension. Un remariage ou une nouvelle vie en couple ne donnent pas droit à l'allocation de soutien familial. La CAF peut cependant aider à récupérer la pension due sous certaines conditions.

CAF Besançon

En bref

● **BARÈME - l'allocation de parent isolé** concerne les plafonds de ressources suivants (barème du 1er juillet 1994) : 3081 F pour une femme enceinte sans enfant, 4108 F pour 1 enfant, 5135 F pour 2 enfants, 6162 F pour 3 enfants et 1027 F en plus pour chaque autre enfant.

● **SOUTIEN FAMILIAL - les personnes seules avec leurs enfants**, n'ayant aucune pension alimentaire fixée, peuvent toucher provisoirement l'allocation de soutien familial à condition d'engager dans les quatre mois une action en justice pour faire fixer une pension. Faute de quoi, l'allocation cessera d'être due.

● **INSOLVABILITÉ - si le parent qui se dérobe** est reconnu insolvable, la personne seule qui a la charge des enfants continue de bénéficier de l'ASF et la CAF abandonne toute action

contre le parent débiteur. Les cas d'insolvabilité sont très précis : chômeurs non indemnisés, malades non indemnisés, personnes invalides ou handicapées non indemnisées, bénéficiaires du RMI, vagabonds sans domicile fixe et sans ressources, mineurs, personnes incarcérées ou déchues de l'autorité parentale pour sévices sur l'enfant, ou suspendues de l'obligation alimentaire (décision du juge) et les personnes en attente d'un jugement statuant sur une contestation de paternité.

● **API - pour la calculer, la CAF** prend en compte la moyenne mensuelle des ressources au cours des trois derniers mois.

● **3615 CAF - pour en savoir plus sur les prestations** de la Caisse d'Allocations Familiales et sur toutes les allocations auxquelles vous avez droit.

INFO

Nouveaux numéros de téléphone

A partir du 9 décembre, la Caisse d'allocation familiale de Besançon (de même que la Caisse primaire d'assurance maladie et l'URSSAF) vont changer leur réseau téléphonique afin de permettre une « meilleure prise en compte des communications arrivées ainsi qu'un écoulement fluide du trafic pour une meilleure qualité du service rendu aux allocataires, cotisants et assurés sociaux ».

En ce qui concerne la CAF les nouveaux numéros sont les suivants : pour les prestations, 81.47.56 suivi du 41 pour les numéros allocataires termi-

nés par 00 à 24, du 42 pour les numéros de 25 à 49, du 43 pour les numéros de 50 à 74 et du 44 pour les numéros de 75 à 99.

Pour l'action sociale, trois numéros : 81.47.56.27 (bons vacances), 81.47.56.36 (accueil et prêts équipement ménager et mobilier), 81.47.56.31 (secrétariat travailleurs sociaux).

Autres services : 81.47.56.84 (remboursement), 81.47.56.81 (recouvrement pension alimentaire), 81.47.56.14 (recouvrement amiable pour les numéros allocataires terminés par 00 à 49), 81.47.56.15 (numéros allocataires de 50 à 99).



ALLOCATIONS
FAMILIALES

2, rue Denis-Papin
25037 BESANÇON CEDEX

SPECTACLES

Joe Cocker et Aznavour en tête d'affiche

Aznavour



Le 6 décembre au Palais des Sports de Besançon. Tarifs : 275 F parterre et balcon numéroté (240 F Carte Jeunes au théâtre) et 205 F non numéroté (170 F Carte Jeunes au théâtre).

Joe Cocker

Le 19 décembre au Palais des Sports de Besançon. 1ère partie : Sheryl Crow. Tarifs : 180 F.



Bruel



Le 7 décembre à Juraparc, Lons-le-Saunier. Tarifs : 180 F et 165 F Carte Jeunes (guichet CIJ ou Caisse d'Épargne).

Dominique Dalcan



Dominique Dalcan, deux albums de pop Française très bien reçus par la critique. Dominique Dalcan, une voix douce, des instrumentations travaillées, parfois minimalistes, parfois d'arrangements curvés, des références difficiles à éviter (Murat, John Barry, Burt Bacharach...).

Le 10 décembre au Théâtre de Gray. 1ère partie : Les Objets. Tarifs : 100 F et 90 F Carte Jeunes (au CIJ).

The Golden Gate Quartet



Un événement, le Golden Gate Quartet fête cette année ses 60 ans d'existence. Du groupe de départ seule reste Oriandus Wilson (basse), l'actuel leader. Mais toujours ces chants, ces imitations par la voix d'instruments variant les styles : gospel, folk, rock... Le 9 décembre au Grand Kursaal de Besançon. Tarifs : 156 F et 136 F (Carte Jeunes).

Billy ze Kick & les Gamins en folie



Le 8 décembre au Montjoye, à Besançon. Tarifs : 105 F normal et 95 F Carte Jeunes (guichet CIJ ou Caisse d'Épargne).

Choeurs et danses de la Russie légendaire

Le 19 décembre au Grand Kursaal, à Besançon. Tarifs : de 146 à 196 F, uniquement au théâtre municipal de Besançon.



Cirque de Moscou sur l'eau



Le 20 décembre au Palais des Sports de Besançon. Tarifs : de 90 F à 150 F, uniquement au théâtre.

La sélection cinéma du Plaza et du CIJ

Avec la Carte Jeunes, des réductions aux cinémas Plaza.

Le film du mois

L'ÉTRANGE NOËL DE MONSIEUR JACK de Tim Burton

(sortie nationale, 7 décembre)

Avec Tim Burton, le ver est dans le fruit : ancien des studios Walt Disney, il chamboule le monde propre et lisse du film d'animation. « L'étrange Noël de Monsieur Jack », réalisé à partir de marionnettes confirme son goût du bizarre, son imagination débordante d'étrangeté.

Loin d'œuvrer dans la mièvrerie, ce film surprenant développe même des idées un peu macabres.

Et se trouve parsemé de personnages décalés, un peu tristes, un peu perdus, comparables aux héros de « Beetlejuice », « Edward aux mains d'argent » ou « Batman 2 » : des productions « hollywoodiennes » où Burton avait réussi à glisser insidieusement quelques idées personnelles et bancales, quelques fractures dans un univers souvent porté au manichéisme. « L'étrange Noël de Monsieur Jack » confirme tout le talent de Tim Burton. Et autre chose : cet homme est quand même très curieux.



Infos ciné

□ 50 places gratuites...

Pour l'avant-première de « L'étrange Noël de Monsieur Jack » qui aura lieu le 5 décembre à 20 h au Plaza Victor Hugo. Ces places seront offertes aux premiers porteurs de la Carte Jeunes qui se présenteront au Centre Information Jeunesse.

□ Mardis curieux, Jeudis Lumière

Le 29 novembre, les « Mardis

curieux » du Plaza Victor Hugo proposent « Le maître de marionnettes » de Hou Hsiao Hsien. Au mois de décembre, 3 films : « Le cerf volant bleu » de Tian Zhuangzhuang (le 6), « Ruby in paradise » de Vitor Nunez (le 13) et « Soleil trompeur » de Nikita Mikhalkov (le 20).

Trois films également lors des « Jeudis Lumière » du Plaza Lumière : « MASH » (le 1er) et « Trois femmes » (le 8), tous deux de Robert Altman et «

Le procès », d'Orson Welles, d'après Kafka (le 15).

□ Les entrées

Depuis les vacances de la Toussaint, une surprise : le très bon démarrage de « The Mask » (6000 entrées en 2 semaines).

Autre surprise, mais est-ce encore une surprise, « Quatre mariages et un enterrement » est toujours à l'affiche à Besançon, enregistre toujours des entrées et ne semble pas pressé de s'en aller.

Un autre film a « cartonné » : « Léon », le dernier Luc Besson.

Enfin deux bons scores : « Pulp Fiction » et « Forrest Gump » qui a démarré moyennement mais a mieux tenu que prévu.

□ Festival

Depuis le 26 novembre et jusqu'au 4 décembre se tient « Entrevues », le festival du film de Belfort.

Au programme, une compétition internationale avec des 1ères, 2es et 3es oeuvres, une présentation du cinéma allemand d'après-guerre, une série de « films prémonitoires » et des programmations d'oeuvres de Nanni Moretti et Monte Hellman.

Le centenaire du cinéma

Deux grandes manifestations en Franche-Comté pour célébrer le centenaire de l'invention du cinéma par les frères Lumière, nés à Besançon.

Tout d'abord « Cent ans, cent films en Franche-Comté » : dans la région, pour la première fois, des diffuseurs culturels s'associent (cinéma Kursaal et Espace Scène Nationale à Besançon, Ciné-club Jacques Becker à Pontarlier, l'Atalante MJC Morteau, l'association Cinéma d'aujourd'hui à Belfort, l'Ecran bulssonier en Haute-Saône, cinéma « Les Tanneurs » à Dole) pour présenter

quelques-uns des grands films de l'histoire. En évoquant ce passé, le cinéma se tourne vers l'avenir : le 101^e film présenté le 28 décembre 1995 anticipera le second siècle de cinéma...

Second point fort, l'exposition « Lumière le cinéma » raconte la belle histoire de la naissance du cinéma (du 21 décembre au 24 mars au Palais Granvelle à Besançon) : contexte historique, technique et culturel, appareils inventés, reconstitution de la projection des premières vues animées au Salon indien du Grand Café à Paris, le 28 décembre 1995...

Ciné-Tendre

LE BONHOMME DE NEIGE de Dianne Jackson

« Ciné tendre » propose des films recommandés par la Commission enfants de l'Art et Essai, remarquables pour leur qualité esthétique et leur valeur émotionnelle. Ces films sont proposés en séances spéciales le matin à 9h sur demande.

« Le bonhomme de neige » dessin animé britannique de 1982 s'adresse aux enfants à partir de 3 ans. Ce magnifique conte d'hiver, d'une durée de 30 minutes, relate une amitié entre un petit garçon et son bonhomme de neige et un féérique voyage jusqu'au Pôle Nord. Dessin pastel, musique, pas de dialogue : cette histoire est belle et poétique comme un livre d'images.

Avec une grande unité de couleurs et de lumières. Un film qui, avec le temps, devient un classique, bien connu des festivals d'animation et qui a remporté de nombreux prix.

Présenté en séances scolaires le matin, sur demandes. Réservations : 81.82.06.65. En raison de la brièveté des séances, le prix des places est de 10 F.



COUP D'ŒIL

de Jean-François Masseron

Intimisme à la « française »

« Il faut suivre sa pente pourvu que ce soit en montant » préconisait André Gide. « Consentement mutuel » de Bernard Stora, qui sort le 14 décembre, répond à sa manière à ce précepte.

Un couple divorce à l'amiable. Apparemment, tout se passe pour le mieux. Mais lui (Richard Berry) n'a de cesse de déstabiliser son ex-femme (Anne Brochet).

Avec une perversité maniaque, il la piège pour l'amener à renoncer à la garde de leur fille.

D'abord elle résiste, puis elle s'enferme, devient victime pathétique. Elle perd pied et inéluctablement commet à l'envi les fautes et les erreurs qu'on attend d'elle et qui la mènent au bord de l'irresponsabilité.

Il y a trop de films qui s'embourbent dans leurs prémices, qui radotent ou qui

bégaient pour ne pas saluer la tenue de celui-ci.

Pendant les dix premières minutes, il nous fait peur. On craint d'être en terrain trop connu, dans un téléfilm un peu riche ou dans un clone de « La séparation ». Bref, rien de réjouissant.

Mais très vite, le propos et les personnages se dégagent du déjà-vu, leur trajectoire échappe à la pesanteur. Autant par la rigueur du scénario que par la grâce des comédiens, ils prennent corps. Et complexité. Ils déjouent le poncif et deviennent vite poignants et irréductibles.

Déjà en 82, dans « Le jeune marié », Bernard Stora, avec une « petite histoire intimiste » conduite sans esbrouffe, à petites touches incisives, nous avait surpris. Il récidive aujourd'hui : cet intimisme si « français », si souvent galvaudé, a encore de beaux jours à nous offrir.

Les rendez-vous
de l'Écureuil

⑤ 5 décembre, Charles Aznavour
au Forum de Dijon
Tarif : 280 F.

⑦ 7 décembre, Patrick Bruel
à Juraparc, Lons-le-Saunier
Tarif : 180 F. Carte Jeunes : 165 F

⑧ 8 décembre, Billy ze Kick
au Montjoye, Besançon
Tarif : 105 F. Carte Jeunes : 95 F

⑩ 10 décembre, Dominique

Dalcan (première partie Les Objets)
au Théâtre de Gray
Tarif : 100 F. Carte Jeunes : 90 F

⑬ 19 décembre, Joe Cocker (première partie Sheryl Crow)
au Palais des Sports de Besançon
Tarif : 180 F

Réservations : Caisse d'Épargne et
Centre Information Jeunesse de
Besançon.

THÉÂTRE DE POCHE

Quatre spectacles
en décembre

Pièce de théâtre, spectacles pour enfants et soirée lecture : un joli programme proposé par le « Théâtre de poche ».

L'EQUIPE du théâtre de poche, à Besançon s'est associée avec la Compagnie Tromatizi pour présenter « Tromatizi » du 29 novembre au 3 décembre.

Un drôle de nom pour « une heure de joyeuse farce où l'effroyable flirte avec le merveilleux, où la poésie jongle avec l'obscur dans la grande tradition d'un théâtre de foire doté de l'impertinence d'un Goginol original. Clown, bouffon, marionnettes et masques de commedia s'affrontent avec les armes que leur confère leur genre ».

Le Théâtre de Poche présentera également deux spectacles pour les enfants.

D'abord « Tina et Nicolas » (le mercredi 7 à 14h et 17h). « Un clown raconte l'histoire d'une paire de chaussures. Il montre aussi des scènes bien à lui, instants d'émotion pour la paire ».

Le 21 décembre (16h), « Voyage à travers les continents » : « Grâce à son bateau magique, Aline rencontre des enfants autour du monde ; les chants et danses permettent à Aline d'apprécier les différences de chacun ».

Et pour tous, une soirée lecture, le 13 décembre à 20h30 :



« Tromatizi » du 29 novembre au 3 décembre.

elle s'intitule « le silence des mots... », présente des extraits de « La vie passante », « Une petite robe de fête », « Le Très Bas », « Un livre inutile »...

Informations et réservations :

Théâtre de Poche, 140
Grande Rue, 25000 Besançon
(81.82.25.45).

ORGANISME « L'Embarcadère »
lieu de formation culturelle

Depuis quelques temps, le centre de rencontres, établissement culturel dévolu au théâtre, a changé de nom : il s'appelle désormais « Embarcadère ». Toujours situé au-dessus de la médiathèque, 27 rue de la République à Besançon, il est un lieu de formation aux arts et techniques du théâtre. Tant en formation professionnelle que pour les amateurs. Avec deux optiques à développer voulues par le directeur, M. Mutin : « des ateliers de formation pris en charge par des professionnels en activité » et « lier la pratique professionnelle du théâtre à une pratique de spectateurs ». De son point de vue, « les métiers du secteur culturel vont se développer dans les années à venir parce que de nouvelles populations ont des demandes culturelles. En ce qui concerne la création, c'est aléatoire, mais les structures se déve-

loppent et il y a des choses à faire dans ce domaine. En gestion notamment, sachant qu'on ne gère pas une entreprise culturelle comme une autre. Il est important que des futurs responsables de structures aient une culture théâtrale de référence ». Une culture théâtrale que « l'Embarcadère » met à disposition du public, au moyen d'une bibliothèque de 4000 ouvrages sur le théâtre. Par l'intermédiaire également de cabinets de lecture, dont le principe est de fidéliser un public d'amateurs et de découvreurs, et de stages tous publics. Exemple en décembre avec Nadine George, comédienne qui présentera des sessions « voix et texte » basées sur l'exploration du potentiel vocal en relation avec une forme artistique.

Renseignements : 81.83.25.70.

L'agenda culturel

● **Décembre au Thov' (Vesoul) - Le 3, conférence - les Iles Grecques** à 14h30 et 20h30. Les 7, 8 et 9, cirque Gosh à 20h30. Le 14, opéra « Mme Butterfly » à 20h30. Le 21, « Golden Gate Quartet » à 20h30. Renseignements et réservations : 84.75.40.66.

● **Le Gymnase espace culturel de l'IUFM de Besançon** organise une série de concerts présentant « l'évolution de la dissonance de la période préclassique à l'époque contemporaine » : la période romantique le 30 novembre à 18h (Fort Griffon) et le 1er décembre à 20h30 au Théâtre de Lons-le-Saunier ; la période classique le 7 à 18h (Fort Griffon) et le 8 à 20h30 (Lons) ; la période post-romantique le 14 à 18h (Fort Griffon) et le 15 à 20h30 (Lons) ; la période contemporaine le 21 à 20h30 (Fort Griffon) et le 22 à 20h30 (Lons). Les ensembles instrumentaux participants sont du type « musique de chambre » variés (cordes, flûte, harpe, piano...).

● **Le 2 décembre à 20h30 - Le CDN présente - Un coeur sous une soutane** d'Arthur Rimbaud au Centre d'art et de plaisanterie, Hôtel de Sponeck à Montbéliard (81.91.37.11).

● **Jusqu'au 9 décembre - Exposition Michel Morichon**, « nature des choses... » à l'École des beaux-arts de Besançon (9h-19h). Entrée libre.

● **Du 6 au 9 décembre à 10h30 et 14h30 - spectacle jeune public (6-11 ans)** au Centre d'art et de rencontres de Bethoncourt : « Ah la la ! Quelle histoire » de Catherine Anne.

● **Le 15 décembre, inauguration - Le pavé dans la mare - au 2 rue Frédéric Bataille à Besançon** (81.88.11.44). Première manifestation : exposition de peintures de Franck Bragigand, jusqu'au 31 janvier.

● **Du 3 au 17 décembre - Daisy expose ses peintures, tous les jours de 14h à 18h30**, au 16 place de la Révolution à Besançon (81.83.12.69).

● **Le 13 décembre à 20h45 - William Sheller** à la Maison des Arts et Loisirs de Sochaux.

● **Le 21 décembre à 20h45 - théâtre à la Maison des Arts et Loisirs de Sochaux** : « La volupté de l'honneur » de Luigi Pirandello, avec Gérard Desarthe

SPECIAL CARTE JEUNES

Trois cents entrées
gratuites à l'ASQP

Le premier club de volley de Besançon s'associe à la Carte Jeunes.

Pour la première fois cette année, l'équipe masculine de volley joue en 2^e division nationale, synonyme de rencontres contre des équipes de toute la France.

Avec une équipe féminine en 3^e division et 17 autres équipes dans différents championnats, l'ASQP a du spectacle à offrir. Raison pour laquelle le club propose 300 entrées gratuites à un match de volley pour la saison 94/95.

Ces places sont à retirer au CIJ, sur présentation de la Carte Jeunes, au mois de décembre.

Elles seront accompagnées d'un calendrier des rencontres de l'ASQP.

Siège du club : Maison des sports, 14 rue de Trépillot, 25000 Besançon.



PORTRAIT

Benoît Lebrun un champion en herbe

Déjà deux fois champion de France, ce jeune Franc-Comtois pratique un sport méconnu : le ski sur herbe.

Que peut faire un fervent amateur de ski devant l'absence de neige ? Du ski ! Conforté à cette réalité il y a 3 ans à Belfort, Benoît Lebrun a décidé de se lancer dans le ski sur herbe. Sur l'incitation de son président de club, l'ASPTT Belfort :

Après des débuts difficiles, il ne regrette pas d'avoir essayé. Aujourd'hui, il avoue même préférer un gazon ras à une pente de poudreuse. Notamment « parce qu'il y a une meilleure ambiance dans le ski sur herbe ». Cet Alsacien d'origine, domicilié à Montbéliard présente déjà un palmarès digne d'intérêt : à 17 ans, il a notamment obtenu les titres de champion de France cadet en slalom spécial et combiné, de même que la médaille de bronze toutes catégories en combiné.

Cette découverte du ski sur herbe lui a permis de voyager : 20^e des championnats du monde junior en Autriche et 30^e du championnat d'Europe toutes catégories en Slovaquie, Benoît Lebrun s'implique désormais à fond dans ce sport particulier. Sans abandonner pour autant le ski alpin. « Entre les deux, la technique est la même, mais le ski sur herbe est plus physique en raison des secousses. La grosse différence technique, c'est que dans le ski sur herbe, il n'y a pas de dérapages. Pour s'arrêter, il faut donc faire des grands virages dans la pente » précise-t-il.

Un sport méconnu en France

Si tout un chacun connaît les skis traditionnels, il n'en va pas de même des skis pour l'herbe. Avec raison : il n'existe en France aucun fabricant de ces skis montés sur des rails avec chenilles, permettant d'atteindre jusqu'à 90 km/h. Un regret pour



A 17 ans, un palmarès éloquent.

Benoît Lebrun, au même titre que le manque de pentes entretenues. « La descente nécessite un beau gazon, sans pierre, sans trou, comme un golf » explique-t-il. Et malgré un sport importé en France il y a environ 30 ans, il n'existe pour l'instant qu'une demi-douzaine de pentes dans les Vosges et quelques-unes dans les Alpes et les Pyrénées.

Pour Benoît Lebrun, le ski sur herbe, c'est aussi la possibilité de pratiquer sa passion de mai à octobre. Un vrai plaisir d'amateur, car après sa classe de Terminale F1, il se destine à un BTS ou un DUT en maintenance ou en génie mécanique.

Stéphane Paris



DIRECTION REGIONALE
ET DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
DE BESANCON

ETUDIANTS

Un guide gratuit pour la vie à Besançon

Deuxième édition de « La Besace » guide pour les étudiants bisontins réalisé par des élèves de l'ENSM. Cette initiative, qui a eu les honneurs d'un « Défi Jeunes » est d'autant plus intéressante que le guide est distribué gratuitement.

En tout, 200 pages pratiques avec toutes les adresses utiles, divisées en cinq chapitres : « ville pratique », « culture », « sports », « restaurants » et « noctambules ». Vous l'aurez compris, ce fascicule aborde

tous les aspects de la vie quotidienne des étudiants. Des photocopies aux laveries, des lieux de cultes aux sandwicheries, en passant par un calendrier des manifestations sportives, culturelles de l'année. Sans oublier des plans de la ville, des lignes de bus et des bars.

Et comme nul n'est parfait, les auteurs ont inséré deux pages à renvoyer pour d'éventuelles omissions. Pour que la prochaine édition soit encore meilleure.

EXPERIENCE

Pour les projets scientifiques des jeunes

Des projets de jeunes dans les domaines des sciences et des techniques, exposés par les jeunes eux-mêmes, avec une véritable démarche scientifique : tel se présente Exposcience, dont la première en Franche-Comté se déroulera les 7, 8 et 9 avril prochain au Parc des Expositions de Besançon. Cette manifestation s'adresse à tous les 5-25 ans, seuls ou par équipe, dans tous les domaines de la science : sciences physiques, sciences de la vie, ingénierie, informatique... Lieu de rencontres entre auteurs de projets, public, scientifiques et industriels, Exposcience permet de valoriser l'esprit d'initiative jeunes.

Depuis 1985, des manifestations de ce type ont

déjà vu le jour dans une vingtaine de régions, aidées dans leurs actions par les ministères de la Recherche, de la Culture, de l'Education nationale et de la Jeunesse et des Sports. En 7 ans, 2300 projets de jeunes ont été ainsi valorisés auprès de 400000 visiteurs.

Tous les jeunes intéressés peuvent s'inscrire jusqu'à la fin de l'année à la Direction régionale de Jeunesse et Sports, 5 place Jean Cornet ou 27 rue Sancey à Besançon.

Coordination Exposcience : M. Grandjean, Institut Jeune Europe Technologie, 69 faubourg de Besançon, à Montbéliard. Renseignements : 81.97.18.21.

En bref

● **STAGES - La Jeune Chambre économique du Haut-Jura** a mis en place un serveur minitel proposant des stages pour scolaires, étudiants et personnes en insertion. Des stages répartis par secteur géographique (les cinq cantons du Haut-Jura) et professionnel, sur 3615 Haut-Jura Stages.

● **CEMEA - l'association des CEMEA de Franche-Comté** propose plusieurs stages de formation et d'approfondissement « animateurs et directeurs de centres de vacances et de loisirs » au mois de décembre : « formation générale directeurs » (du 2 au 10), « formation générale animateurs » (du 26 décembre au 2 janvier), « approfondissement animateurs

(du 26 au 31 décembre). Renseignements et inscriptions : CEMEA Franche-Comté, 6 rue de la Madeleine, 25000 Besançon (81.81.33.80).

● **CONFÉRENCE - L'ARETE reçoit Abdelmalek Sayad** le 13 décembre à 20h30 au Petit Kursaal de Besançon. Ce sociologue algérien, directeur de recherches au CNRS interviendra sur le thème « Les catégories mentales par lesquelles nous pensons l'immigré » ou « l'immigration ou les paradoxes de l'altérité », ces figures emblématiques de l'étranger par lesquelles nous le constituons conformément à la manière dont nous le pensons.